

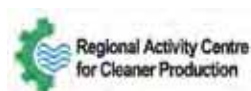
MedPartnership



RAPPORT ANNUEL 2012

PARTENARIAT STRATÉGIQUE POUR LA MÉDITERRANÉE
GRAND ÉCOSYSTÈME MARIN (MEDPARTNERSHIP)

www.themedpartnership.org



RAPPORT ANNUEL 2012

PARTENARIAT STRATÉGIQUE POUR LA MÉDITERRANÉE
GRAND ÉCOSYSTÈME MARIN
(MEDPARTNERSHIP)



Notice légale

Les appellations employées dans le présent document et la présentation des données qui y figurent n'impliquent aucune prise de position de la part du PNUE/PAM quant au statut juridique des pays, territoires, régions ou villes, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Droit de copyright

Le texte de la présente publication peut être reproduit en tout ou en partie à des fins pédagogiques et non lucratives sans autorisation spéciale de la part du détenteur du copyright, à condition de faire mention de la source. Le PNUE/PAM serait reconnaissant d'avoir un exemplaire de toutes les publications qui ont utilisé ce matériel comme source. Il n'est pas possible d'utiliser la présente publication pour la revente ou à toute autre fin commerciale sans demander au préalable par écrit la permission au PNUE/PAM.

Crédit photo: Thomais Vlachogianni, MIO-ECSDE



PNUE/PAM
48, Vassileos Konstantinou Ave.
11635 Athènes
Grèce

Pour des fins bibliographiques, citer le présent volume comme suit : Partenariat Stratégique pour le Grand Ecosystème Marin de la Méditerranée (MedPartnership), Rapport annuel 2012, PNUE/PAM, Athènes, 2013.

© Programme des Nations Unies pour l'environnement /
Plan d'action pour la Méditerranée (PNUE/PAM).
B.P. 18019 Athènes, Grèce

Table des matières

REMERCIEMENTS	3
AVANT-PROPOS	4
« ENSEMBLE POUR LA MÉDITERRANÉE » : QU'EST-CE QUE LE MEDPARTNERSHIP?	5
GRANDS MOMENTS DU MEDPARTNERSHIP EN 2012	9
COMPOSANTE 1 - APPROCHES INTÉGRÉES POUR LA MISE EN ŒUVRE DES PAS ET DES PAN : GIZC, GIRE ET GESTION DES AQUIFÈRES CÔTIERS	17
Sous-composante 1.1 Gestion des aquifères et des eaux souterraines du littoral	18
Sous-composante 1.2 Gestion intégrée des zones côtières (GIZC)	21
Sous-composante 1.3 Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE)	23
COMPOSANTE 2 - POLLUTION DUE À DES ACTIVITÉS SITUÉES À TERRE, Y COMPRIS LES POLLUANTS ORGANIQUES PERSISTANTS : MISE EN ŒUVRE DU PAS-MED ET DES PAN CORRESPONDANTS	25
Sous-composante 2.1 Facilitation de réformes politiques et législatives concernant la lutte contre la pollution	26
Sous-composante 2.2 Transfert de technologies écologiquement rationnelles (TEST)	29
Sous-composante 2.3 Gestion écologiquement rationnelle du matériel, des stocks et des déchets contenant des PCB ou contaminés par ces derniers dans les compagnies nationales d'électricité	31
COMPOSANTE 3 - CONSERVATION DE LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE : MISE EN ŒUVRE DU PAS-BIO ET DES PAN CORRESPONDANTS	33
Sous-composante 3.1 Conservation de la biodiversité côtière et marine grâce au développement d'un réseau d'AMP méditerranéennes	34
Sous-composante 3.2 Promotion de l'utilisation durable des ressources halieutiques dans le cadre d'approches écosystémiques de la gestion	42
COMPOSANTE 4 - COORDINATION, PARTICIPATION DES ONG, STRATÉGIES DE COMMUNICATION ET DE RÉPLICATION, GESTION ET SUIVI-ÉVALUATION DU PROJET (S&E)	45
Sous-composante 4.1 Coordination, participation des ONG, gestion et suivi évaluation du projet	46
Sous-composantes 4.2 Stratégie d'information & de communication (I&C) et 4.3 Stratégie de réplication	50
BILAN FINANCIER DU PROJET RÉGIONAL	51
INTÉGRATION DE LA VARIABILITÉ ET DU CHANGEMENT CLIMATIQUES DANS LES STRATÉGIES NATIONALES DE MISE EN ŒUVRE DU PROTOCOLE GIZC	52
PERSPECTIVES DU MEDPARTNERSHIP POUR 2013	56
ANNEXES	
ANNEXE 1. RÉCAPITULATIF DES PROJETS DE DÉMONSTRATION DU PROJET RÉGIONAL	59
ANNEXE 2. ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES	63

REMERCIEMENTS

Ce rapport a été préparé par le PNUE/PAM dans le cadre du Partenariat Stratégique pour le Grand Ecosystème Marin de la Méditerranée (MedPartnership). Ses rédacteurs en chef ont été Virginie Hart et Hoda El-Turk (PNUE/PAM). Les principaux collaborateurs étaient Raya Marina Stephan (PHI-UNESCO), Pedro de Barros (FAO), Roberta De Palma (ONUDI), Vangelis Constantianos et Anthi Brouma (GWP-Med), Anastasia Roniotes, Thomais Vlachogianni et Elenea Tsakiri (MIO-ECSDE), Giuseppe Di Carlo et Marina Gomei (WWF-MedPO). Les principaux collaborateurs du PNUE/PAM et de ses centres d'activités régionales ont été Tatjana Hema (MED POL), Souha El Asmi et Atef Limam (CAR/ASP), Daria Povh Škugor (CAR/PAP), Manolo Clar Massanet et Enrique Villamore (CAR/PP).

Paul Davies a réalisé la mise en page finale, la couverture et les cartes.

AVANT-PROPOS

La coopération pour la conservation de l'écosystème marin et côtier de la Méditerranée jouit d'une longue histoire. Tout commence en 1975 avec l'adoption du Plan d'action pour la Méditerranée (PAM) ; en 1976, la « Convention pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution », qui deviendra en 2004 la Convention pour la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée (Convention de Barcelone), est adoptée et le PNUE/PAM mis en place.

Entre 2000 et 2006, avec le soutien du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et du Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM), les pays du pourtour méditerranéen ont identifié et analysé les principales préoccupations environnementales transfrontalières relatives au Grand Ecosystème Marin de la Méditerranée (GEM), parmi lesquelles le déclin de la biodiversité et de la pêche, la dégradation de la qualité des eaux de mer, les risques pour la santé humaine dus à la pollution des produits de la mer et des eaux de mer, et la perte d'écosystèmes côtiers dépendants des eaux souterraines. À partir de ce constat, deux Plans d'Actions Stratégiques (PAS) pour la réduction de la pollution et la préservation de la biodiversité ont été élaborés et validés par les pays participants.

Depuis, les actions de niveaux national et régional adoptées dans ces plans sont en cours de mise en œuvre, par l'intégration dans les planifications nationales mais aussi grâce au soutien d'initiatives et projets régionaux, notamment le MedPartnership et l'initiative de l'Union européenne Horizon 2020, visant à dépolluer la Méditerranée. Dix ans après leur adoption, des évaluations sont en cours pour déterminer quels objectifs ont été atteints et quelles actions doivent encore être menées.

Afin de mesurer l'efficacité de ces actions, un suivi de l'écosystème méditerranéen dans tous ses aspects doit être mené à bien, et alors que des données sur la pollution et la biodiversité ont été compilées durant des décennies, la nécessité d'une approche intégrée en matière de suivi, avec des indicateurs et des objectifs communs, a été reconnue. Ainsi, depuis 2011, des efforts ont été entrepris dans ce sens dans le cadre de l'«Approche Écosystémique» (EcAp), avec le soutien de la Commission Européenne et du PNUE/PAM.

Cette approche est au cœur du MedPartnership depuis sa conception. Il allie l'expérience et les connaissances de douze organisations internationales et régionales, œuvrant de l'échelon régional à l'échelon local. Parmi ses principaux axes d'action, un soutien est fourni aux pays participants concernant :

- la gestion intégrée des littoraux, de l'eau douce et des aquifères ;
- la réduction de la pollution due à des activités terrestres et à l'industrie, par l'adoption de technologies écologiquement rationnelles ;
- la création et la gestion d'un réseau cohérent d'aires marines protégées (AMP), ainsi que l'intégration d'une approche écosystémique dans la gestion de la pêche.

Le MedPartnership est entré dans les deux dernières années de mise en œuvre. Le principal défi consistera à veiller à ce que tous les plans et politiques soient adoptés et pleinement intégrés au niveau national et à ce que les bonnes pratiques issues des 78 démonstrations soient diffusées et reproduites à grande échelle. En outre, des efforts seront menés pour que la dynamique des pays et partenaires travaillant dans la région ne s'essouffle pas une fois le projet achevé. Des actions en faveur des AMP et le transfert de technologies écologiquement rationnelles dans l'industrie ont été déjà étendus grâce à de nouveaux fonds de la Commission Européenne.

En janvier 2012, la Directrice générale du FEM a approuvé un projet parallèle intitulé «Intégration de la variabilité et du changement climatiques dans les stratégies nationales pour mettre en œuvre le Protocole GIZC» (projet Variabilité Climatique). Il s'agit d'une occasion unique d'intégrer les aspects de la variabilité climatique dans le travail actuellement réalisé par le MedPartnership. Les évaluations, les instruments, les plans révisés de GIZC et enfin, un cadre d'adaptation au climat pour la Méditerranée seront finalisés en vue d'une adoption à la réunion des Parties contractantes à la Convention de Barcelone en 2015.

Nous espérons que cette année de collaboration sera des plus fructueuses.

Habib N. El-Habr, Ph.D.,
Coordonnateur adjoint,
PNUE/PAM

« ENSEMBLE POUR LA MÉDITERRANÉE »

QU'EST-CE QUE LE MEDPARTNERSHIP?

Contexte

Le Partenariat stratégique pour le grand écosystème marin de la Méditerranée (MedPartnership) est une initiative rassemblant de grandes organisations (régionales, internationales, non gouvernementales, etc.) et des pays riverains de la mer Méditerranée, dans le but de protéger le milieu marin et littoral de la Méditerranée.

Le MedPartnership est constitué de deux composantes complémentaires :

- le **Projet régional, mené par le PNUE/PAM**
- et le **Fonds d'investissement (ainsi que MED-durable), mené par la Banque mondiale.**

Ces composantes visent à assurer une approche stratégique et coordonnée afin de catalyser les réformes de politique générale, législatives et institutionnelles, et les investissements nécessaires.

Le MedPartnership est mis en œuvre dans les pays suivants, éligibles au FEM : Albanie, Algérie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Égypte, Liban, Libye, Maroc, Monténégro, Palestine, Syrie, Tunisie et Turquie. Le MedPartnership est soutenu financièrement par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et d'autres donateurs, notamment la Commission Européenne et tous les pays participants, et travaille en étroite association avec d'autres initiatives régionales pertinentes telles que l'initiative Horizon 2020, visant à dépolluer la Méditerranée, la Politique maritime intégrée européenne, etc. Le MedPartnership est un prolongement et un développement du projet précédent du FEM sous la responsabilité du PNUE/PAM (2002-2006). Dans ce projet, l'analyse diagnostique transfrontalière pour la mer Méditerranée (ADT-MED) avait été révisée et actualisée, et deux Programmes d'Actions Stratégiques (PAS) avaient été préparés :

- un **Programme d'actions stratégiques visant à combattre la pollution due à des activités menées à terre (PAS-MED), et**
- un **Programme d'action stratégiques pour la conservation de la diversité biologique marine et côtière en Méditerranée (PAS-BIO).**

Les deux PAS ont été officiellement adoptés par les Parties contractantes à la Convention de Barcelone, en même temps que les Plans d'Action Nationaux (PAN) pour le PAS-MED. Le coût des actions identifiées s'élève à plusieurs milliards de dollars, et le MedPartnership vise à apporter un soutien complémentaire aux pays pour leur mise en œuvre.

Buts et objectifs

Le but primordial du MedPartnership est d'inverser les tendances à la dégradation affectant le grand écosystème marin unique de la Méditerranée, et notamment ses habitats côtiers et sa biodiversité.

Le MedPartnership a des objectifs spécifiques, à savoir :

- **aider les pays dans la mise en œuvre des PAS et des PAN afin de réduire la pollution due aux sources terrestres, et empêcher la dégradation de la biodiversité et des écosystèmes de la Méditerranée ;**
- **aider les pays dans la mise en œuvre du Protocole de gestion intégrée des zones côtières (Protocole GIZC) ;**
- **exercer un effet de levier sur les financements à long terme, et**
- **assurer, à travers des systèmes de la Convention de Barcelone et du PAM, la pérennité des activités lancées dans le cadre du projet, au-delà de sa durée spécifique.**

Financement

Les fonds alloués au MedPartnership se sont élevés à :

- **Projet régional – 11 891 000 USD du FEM plus 35 597 700 USD en cofinancements, pour un coût total de 47 488 700 USD.**

Le Projet régional est financé par le FEM et par des cofinancements en espèces et en nature des pays participants, du gouvernement de l'Italie (ministère italien de l'Environnement, du Territoire et de la Mer et ministère des Affaires étrangères) et de donateurs, parmi lesquels la Commission Européenne (CE), l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement (AECID), le Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée (FASM) de la Convention de Barcelone et ses Protocoles, le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) et la Fondation MAVA.

Partenaires d'exécution

Composante 1 : Approches intégrées pour la mise en œuvre des PAS et des PAN : GIZC, GIRE et gestion des aquifères côtiers



Programme hydrologique international de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO/PHI)



Centre d'activités régionales du Programme d'actions prioritaires (CAR/PAP) du PNUE/PAM



Partenariat mondial pour l'eau en Méditerranée (GWP-Med)

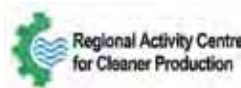
Composante 2 : Pollution due à des activités situées à terre, y compris les polluants organiques persistants : mise en œuvre du PAS-MED



Programme de surveillance continue et de recherche en matière de pollution dans la Méditerranée (MED POL) du PNUE/PAM



Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)



Centre d'activités régionales pour une Production plus propre (CAR/PP) du PNUE/PAM

Composante 3 : Conservation de la diversité biologique : mise en œuvre du PAS-BIO et des PAN correspondants



Centre d'activités régionales pour les aires spécialement protégées (CAR/ASP) du PNUE/PAM



Fonds mondial pour la nature (WWF), Programme d'orientation du WWF en Europe (WWF-MedPO)



Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Composante 4 : Stratégies de coordination, participation des ONG, réplique et communication, gestion et suivi-évaluation (S&E) du projet



PNUE/PAM



Bureau d'information méditerranéen pour l'environnement, la culture et le développement durable (MIO-ECSDE)

Principaux donateurs

Fonds pour l'environnement mondial (FEM)



Commission Européenne (CE)

Agence espagnole de coopération internationale pour le développement (AECID)

Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée (FASM) de la Convention de Barcelone et ses Protocoles

Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM)

Fondation MAVA

Italie - Ministère de l'Environnement, du Territoire et de la Mer

Algérie – Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement

Syrie - Ministère de l'Administration locale et de l'Environnement

Maroc – Secrétariat d'Etat chargé de l'Eau et de l'Environnement

Tunisie – Ministère de l'Équipement et de l'Environnement

Liban – Ministère de l'Environnement

Libye – Agence générale de l'environnement

Bosnie-Herzégovine - Ministère du Commerce extérieur et des Relations économiques

Croatie – Ministère de l'Environnement et de la protection de la nature

Turquie – Ministère de l'Environnement et de l'Urbanisation

Monténégro – Ministère du Développement Durable et du Tourisme

Égypte – Ministère d'État des Affaires environnementales

Albanie - Ministère de l'Environnement, des Forêts et de la gestion des Eaux

Palestine – Autorité pour la qualité de l'environnement



GRANDS MOMENTS DU MEDPARTNERSHIP EN 2012

Crédit photo: WWF

État actuel de la mise en œuvre du projet au niveau régional

Le Projet régional du MedPartnership a démarré au second semestre de l'année 2009 et son achèvement est prévu pour la fin de 2014.

Voici ses grands moments en 2012 :

Lancement d'une stratégie de GIZC pour l'Algérie

25 janvier - Une réunion consacrée au lancement de la stratégie nationale de GIZC pour l'Algérie et du plan côtier de Réghaïa a été organisée par le ministère algérien de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (MATE) et le CAR/PAP à Alger. La réunion a été suivie par plus de 50 participants, dont des représentants d'autorités nationales, régionales et locales, ainsi que des représentants d'associations et d'organisations nationales s'occupant de la zone côtière algérienne.

Durabilité des pêches en mer Adriatique

31 janvier - 1er février - Un séminaire intitulé « L'état de la pêche en mer Adriatique : problèmes, obstacles, solutions et perspectives » a été organisé par le WWF-MedPO et SUNCE à Split, en Croatie. Cet événement a réuni 51 participants provenant de 20 institutions différentes (gouvernementales, non gouvernementales, universités et associations de pêcheurs), dont le ministre adjoint de l'Environnement et de la Protection de la Nature.

Partage d'expériences sur les risques environnementaux dans les aquifères côtiers et lancement d'une analyse diagnostique pour les aquifères côtiers méditerranéens

20 - 23 février - L'UNESCO-PHI a réuni un groupe d'experts nationaux et internationaux à Thessalonique, en Grèce, afin qu'ils partagent les expériences des pays méditerranéens en matière de risques environnementaux dans les aquifères côtiers et discutent des risques et incertitudes communs dans la région. À la fin de la réunion, les experts nationaux ont été chargés de préparer des rapports spécifiques à chaque pays et le groupe de travail a convenu des données nécessaires à la caractérisation des aquifères côtiers de la région. En outre, l'UNESCO-PHI et les experts internationaux ont élaboré un plan d'action pour la préparation d'un

complément au Analyse Diagnostique Transfrontalière (ADT) en Méditerranée concernant les aquifères côtiers et les eaux souterraines, qui permettra d'enrichir les connaissances sur le rôle unique que jouent les aquifères côtiers dans la réduction des sources terrestres de pollution en mer Méditerranée et dans la conservation de cet écosystème. Entrepris par l'UNESCO-PHI, ce complément au ADT concernant les aquifères côtiers sera le premier en son genre.

ONUDI MED TEST propose une nouvelle série de publications

9 mars - Alors que la phase actuelle de la sous-composante MED TEST touche à sa fin, UNIDO a produit une série de publications visant à présenter le projet et ses réalisations.

<http://www.themedpartnership.org/med/pfpublish/p/Library/Other%20Relevant%20Materials/> pour plus de détails

6e Forum mondial de l'eau : recommandations concernant l'action à mener pour une bonne gouvernance de l'eau en Méditerranée

15 mars - La gouvernance de l'eau a été l'un des principaux thèmes abordés lors du processus régional méditerranéen du 6e Forum mondial de l'eau. À la suite d'un long processus multipartite régional coordonné par le GWP-Med et soutenu par le MedPartnership et d'autres partenaires, des recommandations concernant l'action à mener ont été formulées et approuvées par les participants au Forum. Ces recommandations font l'objet d'un suivi dans le cadre de processus lancés, par exemple, par l'OCDE, le GWP-Med, etc.

Lancement d'une stratégie nationale de GIZC pour le Monténégro

22 mars - La stratégie nationale de GIZC du Monténégro a été lancée en même temps que le projet PGZC du pays, lors d'un atelier d'introduction organisé par le ministère monténégrin du Développement durable et du Tourisme et le CAR/PAP. L'atelier a réuni des représentants de ministères, d'institutions nationales, d'autorités locales, d'organisations internationales et d'ONG. Il a été décidé d'intégrer les résultats du MedPartnership et du PGZC en un seul plan et stratégie nationaux de GIZC pour le Monténégro.

Assistance apportée au Liban pour faire progresser la stratégie et la planification de GIRE

26 avril - Le ministère de l'Énergie et de l'Eau a lancé la stratégie nationale pour le secteur de l'eau après un long processus de préparation et de consultation, qui a été soutenu par divers donateurs. Le GWP-Med a apporté son aide concernant l'élaboration des volets de la stratégie relatifs à la participation du secteur privé ainsi qu'aux cadres juridiques et réglementaires, notamment ceux du



Phoque Moine

(Crédit photo : F. Di Domenico/Panda Photo, RAC/SPA)

scénario de référence du secteur de l'eau. En outre, le ministère de l'Énergie et de l'Eau a été appuyé lors de la mise en œuvre du système d'évaluation et de planification des ressources en eau (modèle WEAP) comme outil d'aide à la décision dans les bassins fluviaux sélectionnés et lors de l'élaboration des scénarios correspondants de gestion intégrée des ressources en eau.

Mener des activités de pêche dans les AMP

10 - 11 mai - APAL and WWF MedPO organized a training workshop on "Sustainable fishery in Mediterranean MPAs" for local fishery departments, fishermen, the coast guard and conservation sector at Bizerte, Tunisia. Scientists, experts and fishermen contributed to the workshops, including representatives of the Mediterranean Platform of Artisanal Fishermen.

Le MedPartnership a présenté avec succès ses réalisations à la 3e réunion du comité directeur. De nouveaux fonds seront mobilisés pour que les bonnes pratiques soient reproduites.

15-17 mai - La troisième réunion du comité

directeur du MedPartnership, organisée par le ministère turc de l'Environnement et de l'Urbanisme, en présence de représentants de l'Algérie, de l'Albanie, de la Bosnie-Herzégovine, de la Croatie, de l'Égypte, du Liban, du Monténégro, du Maroc, de la Palestine et de la Tunisie, a eu lieu du 15 au 17 mai à Istanbul (Turquie). La Commission Européenne, l'Union pour la Méditerranée (UpM), l'Agence française de développement, le PNUE, la Banque mondiale, la FAO, l'ONUDI, plusieurs centres d'activités régionaux du PAM et des organisations non gouvernementales, dont le WWF, le GWP-Med et le MIO-ECSDE, ont également participé.

Lancement officiel du documentaire du MedPartnership « Ensemble pour la Méditerranée »

16 mai - 2012 a été l'année de la production du documentaire du MedPartnership « Ensemble pour la Méditerranée ». Le documentaire fournit un aperçu des activités du projet et inclut des données uniques concernant deux sites de démonstration situés à Buna/Bojana et en Tunisie, ainsi que les points de vue des habitants sur les menaces environnementales dans leur région. La vidéo a été officiellement

présentée lors de la réunion du comité directeur à Istanbul, en mai 2012.

Soutien technique au département SIG de l'Autorité générale de l'environnement (AGE), en Libye

26-30 mai - Suite à une mission technique effectuée à Tripoli, en avril 2012, auprès du département SIG de l'Autorité Générale de l'Environnement (AGE) afin d'évaluer les besoins du département et les installations existantes, le CAR/ASP et le WWF-MedPO ont organisé, à Bizerte (Tunisie), une formation sur les questions liées au SIG à l'intention de huit stagiaires du département SIG de l'AGE.

Prises accessoires et rejets en mer : des points chauds ont été identifiés dans le golfe de Gabès

30 mai - Des experts de l'Institut National des Sciences et Technologies de la Mer (INSTM) tunisien ont terminé le diagnostic sur les prises accessoires et les rejets de la flottille des chalutiers de fond dans le golfe de Gabès. Après avoir été validés par les parties prenantes, les principaux enjeux ainsi que les points chauds identifiés constitueront une base pour la définition des mesures les plus appropriées pour

réduire les prises accessoires et les rejets de cette pêche d'une manière qui soit également acceptable par le secteur concerné.

Formation à l'évaluation socio-économique dans les aires marines protégées

31 mai - 3 juin - Le CAR/ASP et le WWF-MedPO ont organisé un atelier de formation à Tunis, avec la participation de trois membres du personnel de l'AGE (Libye) et de cinq chercheurs des universités de Tripoli et d'Omar Al-Mokhtar (Benghazi). Dirigé par un expert socio-économique, l'atelier visait à fournir : (i) les techniques et méthodes permettant d'identifier les données à inclure dans un questionnaire socio-économique, et (ii) des conseils sur la façon de procéder à une évaluation socio-économique réussie pour les aires marines protégées. Après l'atelier, les stagiaires réaliseront des études socio-économiques pour les aires d'El-Kouf et d'Ain Al-Ghazala. Ces études seront très utiles aux autorités environnementales libyennes et à toutes les parties concernées pour élaborer des mesures de gestion de ces deux aires protégées et les renforcer.

Seize entreprises s'engagent dans la réplication du transfert de technologies écologiquement rationnelles (TTER)

Juin 2012 - Seize nouvelles entreprises ont choisi de participer au processus de réplication du TEST en fournissant un cofinancement en espèces en échange d'une assistance technique et d'une formation pour trouver des solutions en matière d'efficacité des ressources sur leurs sites.

L'avenir du Parc national de Taza, en Algérie

7 juin - La réunion de clôture d'un séminaire sur les AMP en Algérie s'est déroulée à Jijel et a porté sur le processus de déclaration de l'aire marine protégée du Parc national de Taza. Plusieurs partenaires et intervenants internationaux, nationaux et locaux y ont participé et ont contribué à l'élaboration de recommandations pour la future classification de l'AMP et sa mise en œuvre.

Vers l'identification des aires prioritaires nécessitant un statut de conservation le long des côtes du Monténégro

12-20 juin - Le CAR/ASP a réalisé la deuxième et dernière étude d'évaluation rapide le long de la côte du Monténégro. L'étude a permis de procéder à une évaluation des zones marines afin de sélectionner les sites susceptibles d'être érigés en aires marines protégées. Cette mission a été menée par des

experts nationaux et internationaux, qui ont mesuré les principales valeurs environnementales des zones étudiées et ont répertorié les activités mises en œuvre ainsi que les informations et les aspects identifiés comme pertinents pour chaque zone étudiée, principalement grâce à des techniques sous-marines. Cette activité au Monténégro vise à établir un rapport final comportant une évaluation des principaux aspects pertinents qui permettent de définir des mesures spécifiques de protection et de gestion dans au moins trois des aires suivantes : Ulcinj, Katici, Platamuni, Bar, Buljarica, Jaz, Tivat et Kotor.

Caractérisation écologique de trois sites importants devant être déclarés aires marines protégées le long de la côte libanaise

18-28 juin - Le CAR/ASP a mené, en étroite collaboration avec le ministère de l'Environnement du Liban, le Centre national de recherche scientifique de Beyrouth et le bureau de l'UICN-Med au Liban, une mission de terrain sur trois sites potentiels le long de la côte libanaise : Chikaa, Enfeh et Raoucheh. Une équipe de consultants nationaux et internationaux a pris part à ces travaux, dont les résultats seront traités afin d'élaborer une caractérisation écologique, ainsi qu'une proposition succincte de zonage et de gestion pour les trois sites devant être déclarés aires marines protégées.

Événement parallèle méditerranéen organisé au Sommet de Rio +20

21 juin - Le seul événement parallèle méditerranéen du Sommet de Rio +20 a été co-organisé par l'UpM, le PNUE/PAM, le MedPartnership, MED EUWI, le MIO-ECSDE et le GWP-Med. Les participants à une table ronde de haut niveau ont confirmé la détermination des pays et des parties prenantes à aller de l'avant avec un programme commun en faveur du développement durable en Méditerranée.

Une aide apportée à la Tunisie pour faire avancer l'élaboration de la Stratégie de l'eau 2050

26 juin, Tunis, Tunisie - Un atelier national sur les politiques publiques et le développement institutionnel pour l'eau en Tunisie a été suivi par de nombreux représentants gouvernementaux et des parties prenantes qui ont discuté des aspects de la nouvelle Stratégie nationale de l'eau 2050. D'autres contributions du GWP-Med, toujours dans le cadre de la GIRE, ont porté sur l'évaluation nationale en cours et la consultation des parties prenantes en ce qui concerne la participation du secteur privé à l'infrastructure de l'eau ainsi que la fourniture d'une assistance administrative pour la coordination des partenaires techniques et financiers dans le pays sur les projets d'eau en cours et à venir.

Atelier à mi-parcours du projet MedMPAnet

2-4 juillet - Le CAR/ASP a organisé à Malaga (Espagne) l'atelier à mi-parcours du projet MedMPAnet, auquel ont participé des représentants (correspondants nationaux du PAS-BIO) de treize pays riverains de la Méditerranée et de l'Union européenne ainsi que des représentants de dix organisations régionales partenaires. Les pays bénéficiaires ont salué le travail accompli par le CAR/ASP et ont formulé des recommandations pour de nouvelles améliorations au cours de la seconde moitié du projet.

Extension des aires marines protégées en Libye

4 juillet - Le ministère libyen de l'Agriculture a approuvé l'élargissement de deux AMP lybiennes - Ain El Ghazala et Farwa Lagoon - suite aux recommandations du Centre de recherche de biologie marine.

Le projet sur la gouvernance et le financement du secteur de l'eau en Méditerranée, encouragé par le MedPartnership, a été labellisé par l'Union pour la Méditerranée

Juillet - Le MedPartnership a joué un rôle de catalyseur dans l'élaboration du nouveau programme « Gouvernance et financement du secteur de l'eau en Méditerranée », qui doit initialement être mis en œuvre en Albanie, en Égypte, en Jordanie, au Liban, au Maroc, en Palestine et en Tunisie. Le projet est axé sur les défis et opportunités de la mobilisation du secteur privé dans le développement de l'infrastructure de l'eau. Initié par le GWP-Med et l'OCDE, ce programme de 2,5 millions d'euros a été labellisé comme projet de l'Union pour la Méditerranée par décision prise lors d'une réunion au plus haut niveau.

Finalisation du rapport sur le renforcement des capacités des AMP

8 août - Le rapport « Stratégie de renforcement des capacités pour améliorer la gestion des AMP en Méditerranée » a été publié. Les efforts de renforcement des capacités du Projet MedPAN Sud ont permis de comprendre qu'il était nécessaire d'établir un programme de renforcement des capacités plus structuré dans la région méditerranéenne. À cette fin, le WWF, le MedPAN et le CAR/ASP ont mené une étude afin d'évaluer les besoins et les priorités dans la région en vue de l'établissement d'un programme de renforcement des capacités régional intégré et réaliste.

Adoption officielle d'une zone de non pêche à Kaş-Kekova en Turquie

18 août - L'appui fourni par le MedPartnership et le WWF-MedPO à l'aire de protection environnementale spéciale de Kaş-Kekova (SEPA) a conduit à son inclusion parmi les zones de non pêche dans la loi nationale de la pêche.

Le plan de gestion du parc naturel de l'archipel de Lastovo (Croatie) a été adopté

30 août - Le plan de gestion du parc naturel de l'archipel de Lastovo, en Croatie, l'un des sites de démonstration du MedPartnership, a été approuvé et adopté par le conseil de gestion du parc.

Évaluation écologique de terrain sur le site marin du Cap des Trois Fourches (Maroc)

31 août - 12 septembre - Sur la base des résultats de l'évaluation des aires marines le long de la côte méditerranéenne marocaine, le CAR/ASP a entrepris une étude de terrain sur le site marin du Cap des Trois Fourches. Une équipe de dix chercheurs et experts nationaux et internationaux a travaillé sur la collecte de données biologiques, en vue de leur traitement et de l'élaboration d'une cartographie SIG. Cette étude permettra de finaliser une évaluation rapide des habitats naturels du site, ainsi qu'un zonage et une proposition succincte de gestion.

L'Institut national de recherche halieutique du Maroc organise le premier atelier à l'échelle du parc sur la validation et la mise en œuvre d'un système de suivi des pêcheries artisanales dans le Parc national d'Al-Hoceima

19 septembre - Le centre de Nador de l'Institut national de recherche halieutique (INRH) du Maroc a organisé, avec le soutien de la FAO, le premier atelier à grande échelle sur la validation et la mise en œuvre

d'un système de suivi des pêcheries artisanales dans le Parc national d'Al-Hoceima (PNAH), qui a réuni les principaux acteurs concernés par la pêche artisanale dans le PNAH. Lors de cet atelier, l'INRH a présenté les conclusions des études diagnostiques sur les activités de pêche à petite échelle dans le PNAH. L'atelier a validé ces conclusions et formulé des recommandations précises au sujet de la mise en œuvre du système pilote de suivi impliquant les pêcheurs.

Le Maroc ratifie le Protocole GIZC

21 septembre - Le 21 septembre 2012, le Royaume du Maroc a déposé l'instrument de ratification du Protocole sur la gestion intégrée des zones côtières en Méditerranée. Avec la ratification du Protocole GIZC, le Royaume du Maroc est devenu la deuxième partie contractante à la Convention de Barcelone et à ses Protocoles à avoir ratifié l'ensemble des instruments juridiques adoptés dans le cadre du plan d'action pour la Méditerranée. La ratification du Protocole GIZC par le Maroc porte à huit le nombre des ratifications.

Session de formation méditerranéenne sur la surveillance écologique dans les AMP

23-28 septembre - Le CAR/ASP a organisé à Alicante (Espagne) une deuxième session de formation régionale sur la surveillance écologique dans les aires marines protégées, à laquelle ont pris part douze participants de huit pays méditerranéens (Algérie, Croatie, Égypte, Libye, Monténégro, Espagne, Tunisie et Turquie). L'atelier, plus particulièrement axé sur le travail de terrain, a été organisé en collaboration avec l'Université d'Alicante (Espagne) et a eu lieu dans son centre de recherche marine de Santa Pola (CIMAR) et à la réserve marine de Nueva Tabarca.

Analyse et implication des parties prenantes dans le bassin de Buna/Bojana

Octobre - Un certain nombre d'activités de sensibilisation ont été mises en œuvre à la fois dans la partie albanaise et dans la partie monténégrine du bassin de Buna/Bojana en octobre 2012. Des experts nationaux et internationaux ont dialogué ouvertement et se sont entretenus avec les parties prenantes. L'objectif était de recueillir l'avis de membres des communautés de la région sur les problèmes de gestion liés aux ressources naturelles existantes ainsi que sur les solutions et mesures permettant d'y remédier. Une analyse des parties prenantes, qui devrait être préparée au cours du premier trimestre 2013, examinera ces informations

et les caractéristiques des intervenants et contribuera à l'élaboration du plan transfrontalier de gestion intégrée de Buna/Bojana.

Le plan de gestion du Parc national de Taza (Algérie) a été approuvé

2 octobre - Le plan de gestion intégrée (zone terrestre et marine) du Parc national de Taza a été approuvé par le gouvernement local et le comité directeur, auquel il revient maintenant de le soumettre au niveau central.

Vers la préparation d'un rapport régional sur l'évaluation des risques et des incertitudes liés à la gestion des aquifères côtiers en Méditerranée

4-5 octobre - Fort de la réussite de la première réunion d'experts, l'UNESCO-PHI en a organisé une seconde à Antalya, en Turquie, et a invité ses experts à présenter les éléments marquants des rapports nationaux, à discuter du contenu du rapport régional qui résumera et synthétisera les informations tirées des rapports nationaux, et enfin à tester la fonctionnalité du système d'informations géoréférencées sur les aquifères côtiers méditerranéens, qui doit constituer un outil visuel interactif permettant d'accéder aux données sur les aquifères côtiers fournies par les experts nationaux.

La Croatie ratifie le Protocole GIZC

12 octobre - Après un débat approfondi au cours duquel tous les membres du Parlement ont exprimé leur satisfaction en ce qui concerne le Protocole et leur espoir que sa mise en œuvre soit un succès, le 12 octobre 2012, le Parlement croate a adopté la loi portant ratification du Protocole GIZC. Une étude de cas du CAR/PAP a montré que la République de Croatie avait déjà incorporé dans sa législation un certain nombre d'obligations qui découlent des dispositions du Protocole, en adoptant différentes lois, notamment sur l'aménagement du territoire et la construction, la protection de l'environnement et de la nature, les eaux, les forêts, les îles, le domaine maritime, etc. La ratification du Protocole GIZC par la Croatie porte à neuf le nombre des ratifications.

Le plan de gestion du Parc naturel de Telašćica (Croatie) a été approuvé

20 octobre - Le plan de gestion du parc naturel de Telašćica, en Croatie, a été approuvé et adopté par le conseil de gestion du parc.

Planifier l'avenir des AMP de l'Adriatique

24-25 octobre - La « Conférence sur la gestion des parcs nationaux et des parcs naturels croates en mer : L'avenir des aires marines protégées de l'Adriatique » a été organisée à Split par le WWF MedPO et SUNCE. Au cours de la conférence, les résultats du projet, la structure et le contenu des plans de gestion, des expériences et des recommandations sur les processus de planification de gestion ont été communiqués à plus de 100 partenaires et intervenants, ainsi qu'aux représentants des médias nationaux.

Caractérisation du bassin de Buna/Bojana, conformément à la Directive-cadre sur l'eau

Novembre - Deux missions de terrain menées en août et novembre 2012 et les analyses correspondantes de l'eau et des sédiments ont fourni des informations sur la qualité de l'eau, les taxons et les populations des bio-indicateurs du fleuve. D'autres missions et analyses seront effectuées en 2013 et utilisées par le GWP-Med pour la caractérisation de Buna/Bojana et la détermination d'objectifs environnementaux. Les activités sont mises en œuvre dans le cadre de la préparation du plan transfrontalier de gestion intégrée de Buna/Bojana, coordonnée par le GWP-Med, le CAR/PAP et l'UNESCO.

Un plan d'action destiné à renforcer la coopération pour la gestion du bassin du Drin a été approuvé

20 novembre - Le Groupe restreint du Drin, composé de représentants des pays riverains du bassin du Drin, a approuvé le plan d'action pour la mise en œuvre du protocole d'accord sur la gestion durable du bassin versant du Drin. Le plan d'action constitue la base commune d'une future action conjointe dans cet important bassin partagé par les Balkans occidentaux. Les activités étaient couvertes par le GWP-Med et la CEE-ONU.

Adoption de l'analyse diagnostique de la Stratégie nationale de GIZC en Algérie

21 novembre - L'analyse diagnostique de la Stratégie nationale de GIZC en Algérie a été finalisée et adoptée lors d'un atelier national organisé par le MATE et le CAR/PAP. L'analyse diagnostique a été élaborée par une équipe multidisciplinaire qui a synthétisé 11 études sectorielles, dans le cadre d'une coopération et de réunions régulières. En outre, un certain nombre de consultations avec les intervenants ont été entreprises au cours du processus d'élaboration. Des commentaires du PAM

et de l'UNESCO-PHI ont également été inclus dans les documents.

Co-organisation du Forum 2012 sur les AMP en Méditerranée

25-28 novembre - Le CAR/ASP et le WWF-MedPO ont uni leurs efforts avec le secrétariat du réseau MedPAN, le PNUD-Turquie et le ministère turc de l'Environnement pour la bonne organisation du Forum 2012 sur les aires marines protégées en Méditerranée qui s'est tenu à Antalya (Turquie). Cette importante manifestation régionale a réuni environ trois cents participants (gestionnaires et professionnels d'aires marines protégées, décideurs, scientifiques, organisations internationales et intergouvernementales, donateurs, organisations non gouvernementales, acteurs économiques, etc.) et a conduit à la rédaction d'une « Feuille de route vers un réseau méditerranéen d'aires marines protégées connectées, écologiquement représentatif et géré de manière efficace et durable d'ici à 2020 » et à l'adoption de la Déclaration d'Antalya.

Les bonnes pratiques du MedPartnership en matière de dialogue sur les eaux transfrontalières ont été citées en exemple lors d'une réunion de haut niveau à Rome

27 novembre - Soulignant le rôle essentiel des ONG dans les dialogues sur les eaux transfrontalières, le MIO-ECSDE a mis en évidence le volet Implication des ONG du MedPartnership lors d'une table ronde internationale de haut niveau sur la gestion des ressources en eau transfrontalières dans la rive sud de la Méditerranée. La table ronde a été organisée conjointement par la CEE-ONU, l'UpM, le GWP-Med, le FEM-IW:LEARN et MED EUWI, sous les auspices du ministère italien de l'Environnement, du Territoire et de la Mer. Les expériences réussies menées dans le cadre du MedPartnership ont été citées comme exemples de bonnes pratiques permettant d'instaurer un climat véritablement propice à la coopération dans la région.

Vers un rapport régional sur les aspects juridiques et institutionnels des aquifères côtiers

29-30 novembre - Après avoir examiné les rapports finaux sur le cadre juridique et institutionnel, les experts nationaux se sont mis d'accord sur le contenu du rapport régional à préparer et ont jeté les bases d'un éventuel suivi en identifiant les lacunes et les réformes possibles, qui pourraient faire l'objet d'un programme de coopération technique de la FAO.

Vers une harmonisation des législations nationales avec le Protocole GIZC

4-5 décembre - En présentant le cas de la Croatie ainsi que l'analyse juridique des articles du Protocole GIZC, le CAR/PAP a évoqué les questions clés concernant l'harmonisation de la législation nationale avec le Protocole GIZC. En sa qualité de centre chargé de fournir une assistance pour la mise en œuvre du Protocole GIZC, le CAR/PAP a entrepris, en partenariat avec plusieurs institutions, une étude importante servant de base pour l'intégration du Protocole GIZC dans les législations nationales. Les représentants de 11 pays méditerranéens ont discuté des résultats à l'occasion de l'atelier régional organisé à Zagreb, en Croatie.

COMPOSANTE 1

APPROCHES INTÉGRÉES POUR LA MISE EN ŒUVRE
DES PAS ET DES PAN : GIZC, GIRE ET GESTION DES
AQUIFÈRES CÔTIERS

Les activités mises en œuvre dans le cadre de cette composante visent à promouvoir des approches intégrées dans toute la Méditerranée afin de réduire la pollution et de protéger la biodiversité. Ces objectifs seront atteints grâce à une gestion appropriée des environnements marins et côtiers, et notamment des nappes aquifères. La Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC) et la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) sont les cadres d'orientation générale primordiaux pour toutes les activités de cette composante. Celle-ci est centrée sur les réformes de politique générale, législatives et institutionnelles nationales et régionales, et prend pleinement en compte le Protocole GIZC, ratifié en mars 2011. De plus, onze projets pilotes sont actuellement mis en œuvre sur des sites sélectionnés, deux d'entre eux étant des démonstrations conjointes (encadrés 1 et 2).

Les résultats des trois sous-composantes suivantes seront présentés :

- Sous-composante 1.1 : Gestion des aquifères et des eaux souterraines du littoral - menée par le PHI-UNESCO
- Sous-composante 1.2 : Gestion intégrée des zones côtières (GIZC) – menée par le PAP/CAR
- Sous-composante 1.3 : Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) – menée par le Partenariat mondial pour l'eau en Méditerranée (GWP-Med)

Sous-composante 1.1 Gestion des aquifères et des eaux souterraines du littoral

Exécutée par PHI-UNESCO

Les aquifères côtiers méditerranéens représentent généralement des sources disponibles et sûres d'approvisionnement en eau, mais qui sont de plus en plus menacées par l'épuisement dû à la surexploitation et par la dégradation qualitative qu'entraîne la pollution. Cette sous-composante vise à enrayer la tendance à la surexploitation et à la dégradation de la qualité des nappes aquifères du littoral, et se fonde sur les interactions politiques pour apporter la capacité et la technologie adéquates de gestion des eaux souterraines. Dans cette sous-composante, les activités sont concentrées sur l'évaluation des risques pour les aquifères côtiers et les incertitudes qui y sont attachées, la préparation d'un plan d'action régional, des démonstrations en collaboration avec le GIZC, le GIRE et les aires marines protégées (AMP), l'élaboration de réformes législatives, d'orientation générale et institutionnelles et la préparation d'un

complément dans le domaine des aquifères côtiers pour le Analyse Diagnostique Transfrontalière pour la mer Méditerranée (ADT-Med). Les activités s'articulent autour de trois axes : i) évaluations des risques pour les aquifères côtiers et des incertitudes, ii) actions régionales pour la gestion des aquifères côtiers et iii) recommandations de réformes législatives, d'orientation générale et institutionnelles.

En ce qui concerne les évaluations et les données, un outil de cartographie interactive a été lancé sur Internet afin de fournir une plate-forme pour le stockage des données du projet et de faciliter l'accès et la mise à jour de ces données. Cet outil regroupe les données de 12 rapports nationaux sur les risques et les incertitudes liés aux aquifères côtiers, données qui seront synthétisées au niveau régional dans le but d'identifier les tendances et défis communs. En outre, les premiers jalons de la préparation d'un complément au Analyse Diagnostique Transfrontalière (ADT-Med) axé sur les nappes aquifères ont été posés, le plan de travail, les rôles et les responsabilités ainsi que des mesures pour l'achèvement du rapport en 2014 ayant été acceptés et avalisés par les pays. Concernant la démonstration de Ghar El Melh, en Tunisie, la cartographie de la vulnérabilité de l'aquifère côtier est en cours, le premier rapport technique « Etude de cas de la sensibilité de la nappe aquifère de Ghar El Melh aux effets de l'intrusion d'eau salée et au changement climatique » ayant été finalisé (Haggui, 2012). D'autre part, l'élaboration de cartes de vulnérabilité a commencé en Croatie pour l'aquifère côtier de Pula et la source karstique de Novljanska Žrnovnica.

En Tunisie, avec le soutien additionnel du FFEM, le projet de démonstration pour la gestion de l'oasis de Gabès avance bien, avec la création d'une base de données, d'un système d'information géographique (SIG) et la modélisation des eaux souterraines, ainsi que l'achèvement de l'interprétation de l'imagerie satellitaire et de l'analyse de la consommation d'eau souterraine. Dans la lagune de Nador, au Maroc, une première évaluation de la dépendance vis-à-vis des eaux souterraines a été réalisée dans le cadre d'une démonstration des techniques éco-hydrologiques pour la gestion et la protection des zones humides du littoral. Cette étude est désormais terminée et le rapport final disponible.

En termes d'activités nourrissant les recommandations juridiques, institutionnelles et politiques en matière de réformes, le groupe d'experts sur les aspects juridiques et institutionnels de la gestion des aquifères côtiers a rédigé onze rapports nationaux

décrivant le cadre juridique et institutionnel relatif à l'eau, aux eaux souterraines et, le cas échéant, à la gestion des aquifères côtiers dans les pays participants. Dans ces rapports, lacunes et défis ont été identifiés afin que les pays améliorent leur cadre juridique pour une gestion appropriée des nappes aquifères côtières compte tenu des exigences de la Convention de Barcelone et ses protocoles. Le rapport régional donnera un aperçu du cadre juridique relatif aux aquifères côtiers dans les pays méditerranéens et de la situation actuelle dans les pays participants. De plus, il mettra en évidence les lacunes des cadres juridiques nationaux par rapport à la Convention de Barcelone et ses protocoles ainsi que les conditions d'une gestion durable des nappes aquifères côtières. Ce rapport sera également très utile à la préparation du complément du ADT-Med relatif aux aquifères côtiers.

Un groupe d'experts sur les zones humides du littoral comprenant un représentant de chaque pays participant ainsi que des experts internationaux a été formé et a tenu sa première réunion pour lancer l'activité

relative à la « gestion et protection des zones humides côtières ». Cette activité a pour but de réaliser une évaluation hydro-géologique préalable des zones humides côtières de la Méditerranée concernant la dépendance vis-à-vis des eaux souterraines, qui permettra d'identifier les menaces actuelles et potentielles ainsi que la portée d'une intervention dans le domaine de la gestion hydrologique. Elle vise également à élaborer une méthodologie et des lignes directrices pour la gestion hydrologique des zones humides du littoral. Ainsi, d'ici à juin 2014, un rapport régional comprenant une synthèse de l'état des zones humides côtières de la Méditerranée et de leur utilité sera rédigé selon la méthodologie et les lignes directrices pour la gestion hydro-géologique, la caractérisation et la cartographie des zones humides côtières, et une carte de certaines zones humides côtières accompagnées de leur caractérisation sera préparée. Les résultats de cette activité représenteront une contribution importante pour le complément « aquifères côtiers » du ADT-Med, en identifiant les principaux risques et menaces qui pèsent sur les zones humides côtières dépendant des nappes aquifères du littoral.

Encadré 1.

Plan conjoint de gestion du littoral, de l'eau et des aquifères dans la zone Buna/Bojana (Albanie et Monténégro)

Le PAP/CAR, l'UNESCO/PHI et le GWP-Med travaillent ensemble à réunir la gestion des ressources en eau, des zones côtières et des aquifères via la mise au point d'une méthodologie innovante pour la mise en œuvre de plans de gestion intégrée. Ce processus est en phase de test et de validation dans la zone côtière de Buna/Bojana.

Le plan intégré de gestion du littoral, de l'eau et des aquifères est en cours d'élaboration. En 2011 et 2012, les efforts se sont concentrés sur la création d'une base de données et d'informations scientifiques et économiques solide sur laquelle s'appuiera le plan, ainsi que sur des consultations et la participation des parties prenantes durant le processus. Parmi les résultats, on compte des rapports hydrologiques pour l'Albanie et le Monténégro et des rapports nationaux d'analyses sectorielles.

Encadré 2.

Plan côtier et aquifère à Reghaïa (Algérie)

(PAP/CAR et UNESCO/PHI)

Le plan de GIZC et des aquifères de Reghaïa est désormais intégré dans l'élaboration de la stratégie nationale algérienne de GIZC. L'UNESCO/PHI a terminé le rapport diagnostique sur les ressources en eau et la pollution, qui comprend une analyse juridique complète, à Reghaïa. En mai 2012, le « Conservatoire du Littoral » français a participé à la préparation du plan en envoyant cinq experts à Reghaïa pour y compléter l'inventaire de sa faune, de sa flore et de son habitat. Le bilan diagnostique, finalisé en juin, a été présenté à la réunion d'harmonisation de novembre, conjointement avec les diagnostics de stratégie. Ce document a été parachevé en tenant compte des retours de la réunion. Comme prévu dans le cadre du projet de MedPartnership, et comme demandé par les participants à la réunion, une activité pilote de stabilisation des dunes est sur le point d'être lancée, montrant qu'avec un budget restreint et un effort limité, une action commune peut produire des effets très bénéfiques.

Récapitulatif des réalisations à ce jour

Depuis 2010, 30 réunions, ateliers et séminaires ont traité de la question de la gestion des aquifères et des eaux souterraines du littoral. Environ 230 experts et décideurs venus des pays de la Méditerranée ont participé à ces réunions et manifestations.

Les rapports et documents scientifiques et techniques suivants ont été réalisés :

- Rapport sur les recommandations pour la gestion et la protection des écosystèmes dépendant des eaux souterraines dans la région méditerranéenne, 6 juillet 2011
- Rapport sur les recommandations pour la gestion des aquifères côtiers dans la région méditerranéenne, 29 novembre 2011
- Rapport sur l'étude de cas relative à l'aquifère de Bou Areg et la lagune de Nador au Maroc, 28 août 2011
- Vulnérabilité des aquifères et qualité des eaux souterraines du littoral dans la région méditerranéenne (S. Carrubba, J.L. Martin-Bordes, V. Re), *Réflexions sur les Actes de la dixième conférence internationale sur l'environnement côtier méditerranéen (MEDCOAST 2011), Rhodes, Vol. octobre 2011, Vol 1. p. 369-379*
- Traceurs naturels et techniques isotopiques visant à définir la recharge et la salinisation des eaux souterraines dans l'aquifère côtier de Bou Areg (nord du Maroc) (V. Re, E. Allais, N. El Hamouti, Bouchnan R., Sacchi E., Rizzo F., Zuppi G.M), *Colloque international sur Les Isotopes en hydrologie, les écosystèmes marins et l'étude des changements climatiques, Monaco, mars-avril 2011*
- Douze rapports hydrogéologiques nationaux sur l'évaluation des risques et des incertitudes liés aux aquifères côtiers.
- Onze rapports nationaux sur les aspects politiques, juridiques et institutionnels de la gestion des aquifères côtiers.
- Feuille de route pour la préparation du complément « aquifères côtiers » du ADT-Med.

Pour plus d'informations s'il vous plaît contacter

Ms. Alice Aureli
a.aureli@unesco.org

Sous-composante 1.2 Gestion intégrée des zones côtières (GIZC)

Exécutée par le PNUE/PAM – Centre d'activités régionales/Programme d'actions prioritaires (CAR/PAP)

À travers la réalisation des activités de la sous-composante relative à la GIZC, le CAR/PAP accumule progressivement des produits, expériences et capacités pour la mise en œuvre du Protocole GIZC en Méditerranée. Ces activités sont axées sur le soutien à la préparation des stratégies nationales de GIZC et aux plans de gestion des littoraux ; sur l'aide à l'harmonisation du cadre institutionnel et législatif national avec le Protocole GIZC, et sur la présentation de l'approche, des outils et des techniques de GIZC dans les lieux de démonstration. Le Protocole GIZC est entré en vigueur en mars 2011, et a à ce jour été ratifié par huit pays ainsi que par l'Union européenne. Parmi les pays participant au MedPartnership, l'Albanie, le Monténégro, la Syrie et en 2012, la Croatie et le Maroc, ont ratifié le Protocole.

La préparation de la **Stratégie nationale de GIZC de l'Algérie** a débuté le 25 janvier 2012, lors d'un atelier organisé dans les locaux du ministère algérien de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (MATE), à Alger. Plus de 50 parties prenantes étaient présentes, parmi lesquels cinq ministres et des représentants d'autorités et d'institutions régionales et locales, d'importants secteurs économiques (agriculture, industrie, tourisme, pêche, etc.), du milieu universitaire, du secteur privé, d'ONG, de la société civile ainsi que d'organisations internationales. Suite à l'atelier, des analyses sectorielles ont été préparées en s'appuyant sur diverses réunions auxquelles ont assisté un total de 167 parties prenantes. Les rapports d'analyses sectorielles ont été intégrés dans un bilan diagnostique qui a ensuite été envoyé aux partenaires et à l'ensemble des centres d'activités régionales du PNUE/PAM. Le document révisé a été adopté lors de l'atelier régional qui s'est tenu à Alger en novembre 2012.

La **Stratégie nationale de GIZC du Monténégro**, conjointement avec le projet monténégrin de Plan de gestion des zones côtières (PGZC), a été amorcée lors de son atelier de lancement, en mars 2012. Les représentants de plusieurs ministères, collectivités locales, ONG et organisations internationales y ont participé. Il a été décidé de rassembler les résultats du MedPartnership et du PAC dans un seul et unique Plan et stratégie nationale de GIZC pour le Monténégro. En 2012, l'importante évaluation de vulnérabilité du littoral monténégrin a été menée à bien. Elle a abouti à des recommandations clés pour la préparation du plan d'aménagement des zones côtières, un document juridique essentiel pour le développement du littoral au Monténégro. Une évaluation de la capacité d'accueil touristique a également été lancée. Suite à la demande formulée par les autorités monténégrines, une coordination interministérielle sera mise en place dans le pays, dans le cadre de la préparation du plan et de la stratégie nationale de GIZC pour le Monténégro.



Plage de Bojana, Montenegro

(Crédit photo : Thomaïs Vlachogianni, MIO-ECSDE)

Dans le cadre des activités liées à l'**harmonisation du cadre institutionnel et législatif national avec le Protocole GIZC**, deux projets de documents issus du projet ProtoGizc ont été mis à jour : une analyse des aspects techniques et juridiques du Protocole GIZC ("Analysis of the technical and legal aspects of the ICZM Protocol") et une analyse du cadre juridique croate ("Analysis of the Croatian legal framework"). D'autres documents ont été élaborés ; l'un axé sur

l'harmonisation du cadre juridique croate avec l'article 8 du Protocole GIZC, l'autre sur l'analyse de la planification spatiale croate au regard des exigences du Protocole. L'ensemble de ces documents a été présenté à un comité interministériel informel créé au cours de la préparation de l'étude d'impact du Protocole GIZC, mis en œuvre conjointement par l'Agence allemande de développement (GTZ) et le ministère croate de la protection de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire (2010). Enfin, tous les documents mentionnés ci-dessus, ainsi que quelques autres expériences du CAR/PAP dans ce domaine, ont été soumis aux 43 participants de 11 pays méditerranéens lors de l'atelier régional de décembre 2012, à Zagreb. A cette occasion, les autorités croates ont demandé à ce que le CAR/PAP et le PAM les aident également à élaborer la stratégie nationale de GIZC du pays. La stratégie marine exigée par la directive-cadre « stratégie pour le milieu marin » de l'UE étant en cours de formulation en Croatie, le gouvernement a exprimé son intention d'articuler les stratégies marine et côtière, une solution déjà prévue par la loi croate.

Récapitulatif des réalisations à ce jour

Les documents d'orientation générale ou les plans suivants ont été préparés :

- Lignes directrices pour la préparation des stratégies nationales de GIZC
- Cadre méthodologique intégratif pour la gestion du littoral, des bassins fluviaux et des nappes aquifères
- Analyse des aspects techniques et juridiques du Protocole GIZC (amélioration du projet ProtoGIZC avec le concours du MedPartnership)
- Étude de cas relative à l'impact du Protocole GIZC sur le cadre institutionnel et législatif national en Croatie (projet ProtoGIZC amélioré avec le concours du MedPartnership)
- Évaluation des incidences de la ratification du Protocole méditerranéen relatif à la GIZC, et tout particulièrement de l'article 8, sur la législation croate
- Bilan et analyse critique de la stratégie algérienne de GIZC
- Rapport d'orientation pour le Plan côtier de Réghaïa
- Rapport d'analyse pour le Plan côtier de Réghaïa

Depuis 2010, un total de 51 réunions et 10 ateliers ont eu lieu sur la gestion intégrée des zones côtières, qui ont notamment permis de former 743 participants dans la région méditerranéenne.

Les évaluations scientifiques, environnementales et/ou économiques suivantes ont été entreprises et publiées :

- Henocques, Y. 2011, Analyse des stratégies nationales de gestion côtière dans le monde dans la perspective des stratégies nationales de GIZC en Méditerranée (Analysis of National Coastal Management Strategies around the World to the benefit of National ICZM Strategies in the Mediterranean), CAR/PAP, Split, Croatie
- Povh Škugor, D., Shipman, B., Prem, M. et Marković M., « CAR/PAP et MedPartnership – ensemble pour l'application du Protocole GIZC » (PAP/RAC and MedPartnership – together for the implementation of the ICZM Protocol), document présenté à la 10ème conférence scientifique MedCoast, chez Ozhan, E. (éditeur), 2011 ; Actes de la dixième conférence internationale sur l'environnement côtier méditerranéen (Proceedings of the Tenth International Conference on the Mediterranean Coastal Environment), MEDCOAST 11, 25-29 octobre, 2011, Rhodes, Grèce, MEDCOAST, Mediterranean Coastal Foundation, Dalyan, Mugla, Turquie, vol 1-2, 93-105



Port d'Omiš, Croatie
(Crédit photo : Marko Prem)

- Rapport général sur l'évaluation de la vulnérabilité pour la stratégie de GIZC du Monténégro (en monténégro)

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site Internet du CAR/PAP
<http://www.pap-thecoastcentre.org/MedPartnership>

Sous-composante 1.3 Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE)

Exécutée par le Partenariat mondial pour l'eau en Méditerranée (GWP-Med)

En 2012, un certain nombre d'activités cruciales ont avancé, malgré l'instabilité socio-politique régnant dans plusieurs pays du sud de la Méditerranée. Au niveau régional, une meilleure coordination entre les parties prenantes et une compréhension commune ont été promues en matière de GIRE. Les produits de sortie du 6ème Forum mondial de l'eau et les engagements formulés lors de la manifestation méditerranéenne parallèle au Sommet Rio +20 ont confirmé la volonté d'aller de l'avant avec un programme commun.

Au niveau national, des avancées ont été observées en Égypte, au Liban, en Palestine et en Tunisie. Une assistance technique ciblée a été apportée sur une série de problèmes de GIRE, conformément aux priorités établies par les

bénéficiaires et en étroite synergie opérationnelle avec des activités choisies, conduites par des partenaires tels que SWIM (Gestion intégrée durable de l'eau) et MED EUWI (volet méditerranéen de l'Initiative Européenne pour l'Eau). En Tunisie et en Égypte, la contribution à l'élaboration de stratégies nationales relatives aux eaux usées a été au cœur des activités. Un appui a été apporté aux autorités libanaises concernant le développement et

l'application du modèle de système d'évaluation et de planification des eaux (WEAP), un outil d'aide à la décision, avec une analyse des différents scénarios, dans six bassins fluviaux. Le rôle primordial, au niveau local, du secteur privé dans la viabilité financière d'un pays a été évalué au niveau régional à travers le cas de la Palestine. En Tunisie, une consultation nationale sur la politique publique de l'eau a contribué à la préparation de l'article de la nouvelle Constitution relatif à l'eau et vient s'ajouter aux efforts de formulation d'une nouvelle Stratégie nationale de l'eau 2050.

Le MedPartnership a joué un rôle de catalyseur qui a abouti à l'élaboration d'un nouveau programme de gouvernance et de financement du secteur de l'eau en Méditerranée, devant initialement être mis en œuvre en Albanie, en Égypte, en Jordanie, au Liban, au Maroc, en Palestine et en Tunisie. Ce programme est dirigé par le GWP-Med et l'OCDE, et a été labellisé par l'Union pour la Méditerranée en juillet 2012.

Des avancées sont à noter concernant le cadre méthodologique intégratif pour la GIZC/GIRE, qui sera achevé en 2013. L'élaboration du Plan transfrontalier de gestion intégrée pour Buna/Bojana s'est avérée a été plus difficile que prévu, la base de données sur laquelle repose le plan devant encore être améliorée. Le projet de plan est attendu pour la mi-2013.

Au cours du dernier trimestre de l'année 2012, en raison de l'intérêt qu'y portaient la Tunisie et l'Algérie au sein du cadre politique du Conseil ministériel africain sur l'eau, la question de la promotion de la collaboration transfrontalière dans le bassin fluvial de Medjerda a été examinée. Cette perspective semble prometteuse, et les prochaines étapes sont à l'étude,



Le fleuve Buna Bojana

(Crédit photo : Thomais Vlachogianni, MIO-ECSDE)

Récapitulatif des réalisations à ce jour

Les principaux documents ou plans de politique générale ou techniques suivants ont été préparés :

- Évaluation des capacités financières des ménages eu égard au prix de l'eau en Égypte (2009) (Household Affordability Assessment regarding water tariffs in Egypt)
- Stratégie de financement de l'approvisionnement en eau et du secteur de l'assainissement dans le Grand Caire (2009) (Financing Strategy for the Water Supply and Sanitation Sector in the Greater Cairo area)
- Document d'orientation sur le financement de l'approvisionnement en eau et du secteur de l'assainissement en Égypte (2009) (Policy Brief on Financing Water Supply and Sanitation Sector in Egypt)
- Examen du Plan stratégique national décennal pour l'eau au Liban (2009) (Review of the 10-year National Strategy Plan for Water in Lebanon)
- Projet de Stratégie pour l'eau en Méditerranée dans le cadre de l'UpM (2010) (Draft Strategy for Water in the Mediterranean in the UfM framework)
- Évaluation nationale de la participation du secteur privé aux infrastructures de l'eau en Égypte (2010) (National Assessment on Private Sector Participation in Water Infrastructure in Egypt)
- Évaluation nationale de la participation du secteur privé aux infrastructures de l'eau au Liban (2011) (National Assessment on Private Sector Participation in Water Infrastructure in Lebanon)
- Vision stratégique commune pour la gestion du Bassin du Drin (2011) (Shared Strategic Vision for the Management of the Drin Basin)
- Analyse des parties prenantes pour le Bassin de la Sava (2011) (Stakeholder Analysis for the Sava River Basin)
- Plan de participation du public pour le Bassin de la Sava (2011) (Public Participation Plan for the Sava River Basin)
- Proposition de contribution au rapport pour la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (UNCSD) 2012 (Rio 2012) portant sur l'application des approches intégrées au développement, à la gestion et à l'utilisation des ressources en eau : Albanie, Jordanie et Tunisie (2011) (Input to the Report to the UNCSD 2012 (Rio 2012) conference on the application of integrated approaches to the development, management and use of water resources: Albania, Jordan and Tunisia)

- Résumé du Rapport relatif aux objectifs-cibles sur la gouvernance de l'eau et les plans GIRE pour la Méditerranée dans la perspective du sixième Forum mondial de l'eau (2011) (Summary of the Target Report on Water Governance / IWRM Plans in the Mediterranean in view of the Sixth World Water Forum)
- Rapport relatif aux objectifs-cibles sur la gouvernance de l'eau et les plans GIRE pour la Méditerranée préparé pour le sixième Forum mondial de l'eau (2012) (Target Report on Water Governance / IWRM Plans in the Mediterranean prepared for the Sixth World Water Forum)
- Plan d'action pour la mise en œuvre de la vision stratégique commune pour la gestion du bassin du Drin (2012) (Action Plan for the Implementation of the Shared Strategic Vision for the Management of the Drin Basin)
- Documents du projet « Gouvernance et financement du secteur de l'eau en Méditerranée » (2012)

Depuis le début du projet, plus de 80 réunions, ateliers et conférences pour la gestion intégrée des ressources en eau se sont déroulés, avec notamment la formation de plus de 350 participants dans la région méditerranéenne.

De plus amples informations sont disponibles sur le site : www.gwpmed.org

COMPOSANTE 2

POLLUTION DUE A DES ACTIVITES SITUEES A
TERRE, Y COMPRIS LES POLLUANTS ORGANIQUES
PERSISTANTS : MISE EN ŒUVRE DU PAS-MED ET
DES PAN CORRESPONDANTS

Crédit photo: Thomas Vlachogianni, MIO-ECSDE

Cette composante aborde quelques-unes des priorités identifiées dans le Programme d'actions stratégiques (PAS-MED) et ses Plans d'action nationaux (PAN) pour réduire la pollution due aux sources terrestres.

Les résultats des trois sous-composantes suivantes seront présentés :

- Sous-composante 2.1 Facilitation de réformes politiques et législatives concernant la lutte contre la pollution – menée par le MED POL (PNUE/PAM)
- Sous-composante 2.2 Transfert de technologies écologiquement rationnelles (TTER) – menée par l'ONUDI
- Sous-composante 2.3 Gestion écologiquement rationnelle du matériel, des stocks et des déchets contenant des PCB ou contaminés par ces derniers dans les compagnies nationales d'électricité – menée par le MED POL (PNUE/PAM) et les CAR/PP

Sous-composante 2.1 Facilitation de réformes politiques et législatives concernant la lutte contre la pollution

Exécutée par le PNUE/PAM - MED POL

Le MED POL mène à bien plusieurs activités visant à appuyer la mise en œuvre des PAN, qui ont été approuvés entre 2003 et 2005 par les Parties contractantes à la Convention de Barcelone. Dix années s'étant déjà écoulées depuis l'adoption du PAS, le MED POL entame une évaluation approfondie de la mise en œuvre du PAS/PAN et des réalisations de leurs objectifs. Ce processus fournira des informations de référence pour la préparation d'une stratégie de financement durable en vue de la mise en œuvre du PAS et facilitera la mise à jour des PAN par tous les pays à l'avenir.

Les quatre projets de démonstration en cours sur les priorités des PAN se déroulent en Turquie, en Tunisie, en Algérie et en Syrie.

2.1.1 Gestion des boues de phosphogypse en Tunisie

La première phase de la démonstration de gestion des boues de phosphogypse a été menée à terme en Tunisie avec l'achèvement d'un rapport d'analyse faisant le point sur le phosphogypse dans le pays. Le

phosphogypse est un sous-produit de la fabrication du phosphate, l'un des piliers de l'économie tunisienne. Les quatre sites tunisiens de transformation du phosphate produisent un total de 8 084 millions de tonnes de phosphogypse sec par an, réparti de la manière suivante : site de la SIAPE (120 000 tonnes/an), site de Skhira (400 000 tonnes/an), site de Ghannouch (900 000 tonnes/an) et site de M'dhilla (842 000 tonnes/an). L'usine de Ghannouch rejette la totalité de ses déchets de phosphogypse, non traités au préalable, dans le golfe de Gabès via un canal à ciel ouvert. On estime qu'environ 135 millions de tonnes de phosphogypse sec ont été déversées dans la mer au cours des 30 dernières années, ce qui a gravement affecté le milieu marin et la vie marine dans le golfe de Gabès. Les résidus de phosphogypse des trois autres sites sont stockés en plein air à proximité des usines de transformation du phosphate.

Le rapport d'analyse a été présenté lors d'une réunion des parties prenantes, le 22 novembre 2012, et les actions à envisager ont été examinées et approuvées. Elles comprennent l'élaboration de meilleures pratiques en matière d'élimination des boues de phosphogypse, la sensibilisation à travers la tenue d'ateliers et de nouvelles études visant à évaluer le coût de la dégradation de l'environnement, en particulier dans les domaines de la biodiversité et de la pêche.

2.1.2 Le contrôle du chrome et de la DBO des effluents des tanneries en Turquie

Le projet de démonstration sur le contrôle du chrome (Cr) et de la demande biochimique en oxygène (DBO) dans les tanneries est mis en œuvre en Turquie. Les objectifs spécifiques de ce projet pilote sont d'améliorer le cadre législatif et institutionnel pour le contrôle des rejets de Cr et de DBO par les tanneries en Turquie, et de préparer et de mettre en œuvre un projet pilote sur ce contrôle dans un groupe de tanneries de taille moyenne d'une part, et des lignes directrices sur le contrôle du Cr et de la DBO dans les effluents des tanneries d'autre part.

Sur un total de quatre phases, les rapports correspondant aux phases I, II et III du projet pilote ont déjà été soumis.

Le rapport relatif à la phase I du projet pilote a été achevé en 2011. Ce rapport contient des informations concernant le cadre juridique, les systèmes de permis et d'audit,

les normes de rejet et l'établissement de rapports pour les services autorisés, en ce qui concerne la réduction et le contrôle du chrome et des charges en DBO dans l'industrie du tannage en Turquie. La ville d'Usak a été choisie comme région pilote pour les évaluations de la phase I. Avec 200 établissements en activité sur un total de 300, la ville fut l'un des hauts lieux de la tannerie en Turquie. En tout, 159 entreprises sont actuellement en exploitation dans la zone industrielle d'Usak. Plus de la moitié sont des usines de traitement du cuir (89 tanneries). Toutes les eaux usées générées par les installations en activité se rejoignent pour être traitées dans l'usine prévue à cet effet, sur le site. Avec un réseau d'une longueur totale de 23 000 mètres, le système de collecte des eaux usées est découpé en trois canaux distincts : un pour les effluents contenant du chrome, un pour les rejets contenant du soufre et un pour la collecte des autres flux de déchets. Malgré l'existence de ce système de collecte séparée, les entreprises implantées dans la zone industrielle d'Usak déversent leurs effluents dans un seul et unique canal du système de collecte des eaux usées.

Le rapport sur les phases II et III du projet pilote a été présenté en septembre 2012. Il contient des informations détaillées sur de nouvelles dispositions visant à améliorer les législations existantes, les capacités institutionnelles et les systèmes de recyclage et de réduction des déchets. Il évoque également la formation des ressources humaines, et comprend les plans de mise en œuvre correspondant aux changements de politique proposés pour l'industrie du tannage. Le rapport a été examiné lors d'un atelier national organisé en octobre 2012 par le ministère turc de l'Environnement, avec la participation de tous les représentants du secteur de la tannerie. À ce jour, les activités comprennent la conception technique d'un projet pilote de petite envergure devant être mis en œuvre en collaboration avec l'ONUDI.

2.1.3 Recyclage des huiles lubrifiantes usagées en Algérie

Le projet de démonstration relatif à la gestion du recyclage et de la régénération des huiles lubrifiantes usagées est en cours de réalisation en Algérie. Les trois rapports correspondant aux phases I, II et III ont été achevés et les autorités algériennes ont organisé un atelier national le 25 avril 2012 afin d'examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre du projet pilote pour la gestion des huiles lubrifiantes et de convenir des prochaines étapes. Trente-six experts provenant de différents ministères, collectivités

locales, ONG et du secteur privé, les points focaux nationaux du PAM ainsi que le chef de projet de la composante 2 (PNUE/PAM MED POL) et du CAR/PP y ont participé.

Il a été convenu d'établir un groupe de travail intersectoriel, sous la direction du point focal algérien du PAM, pour guider la poursuite des activités du projet



Etude de cas de MED TEST en Tunisie (secteur alimentaire) : usine de boissons (Société Nouvelle de boissons SNB) (Crédit photo : Thomais Vlachogianni, MIO-ECSDE)

et aider à la réalisation d'un cadre stratégique renforcé pour la gestion efficace des huiles lubrifiantes, l'introduction de meilleures pratiques en la matière, un renforcement accru des capacités et la sensibilisation du public et des décideurs. Dans la deuxième partie du projet, un accord entre le PNUE/PAM et les autorités algériennes a été préparé par le MED POL. Il prévoit de mettre en place et de tester, dans une zone urbaine restreinte, un système pour la collecte et le transport futurs des huiles lubrifiantes usagées.



Etude de cas de MED TEST en Tunisie (tannerie)
(Crédit photo : Thomais Vlachogianni, MIO-ECSDE)

2.1.4. Recyclage des piles/accumulateurs au plomb en Syrie

Le projet de démonstration sur la gestion du recyclage des piles et accumulateurs au plomb est en cours de mise en œuvre en Syrie. A mi-parcours, la première phase du projet pilote et une partie de la deuxième ont été menées à bien et les rapports déjà soumis. Les rapports de la phase I sur la situation actuelle en matière de gestion des piles/accumulateurs au plomb et de la phase II sur les recommandations en vue de réformes politiques et d'un renforcement des capacités ont été rédigés en 2011. Il ressort de la première phase que la gestion des piles/accumulateurs au plomb usagés est principalement le fait du secteur privé, à savoir de nombreux ateliers de réparation de voitures et de petites fonderies de plomb qui opèrent sans avoir obtenu de permis environnemental. En conséquence, les conditions relatives à la gestion écologiquement rationnelle de ces déchets ne sont pas remplies. Les autorités ont le plus grand mal à suivre ces activités dans la mesure où elles concernent une multitude de sites de collecte et de recyclage de petite taille, difficiles à localiser et à contrôler.

Le rapport de la phase II souligne la nécessité de réformes politiques sur des sujets majeurs pour

parvenir à une gestion écologiquement rationnelle (GER) des piles/accumulateurs au plomb en Syrie. Il s'agit notamment de renforcer les capacités institutionnelles, d'améliorer l'ensemble de la chaîne de gestion des piles/accumulateurs (collecte, transport, stockage, traitement/recyclage) et d'encadrer la création d'un marché national des produits recyclés. Toutefois, au regard de la situation politique en Syrie, les activités ont cessé en 2012. Les prochaines étapes comprennent l'élaboration de directives pratiques pour la gestion écologiquement rationnelle des piles/accumulateurs au plomb usagés s'appuyant sur l'expérience de la Syrie et les lignes directrices de la Convention de Bâle, et leur diffusion aux autres pays participant au projet par le biais d'un atelier régional.

2.1.5. Évaluation de l'importance des apports fluviaux d'éléments nutritifs en mer Méditerranée

L'eutrophisation est la conséquence directe de l'enrichissement de l'écosystème marin par des éléments nutritifs, notamment l'azote et le phosphore, provenant d'activités situées à terre et de sources diffuses. Dans le bassin méditerranéen, les fleuves sont considérés comme étant l'une des principales sources diffuses d'apports de nutriments dans la mer. L'imagerie satellitaire a montré que le processus d'eutrophisation était toujours à mettre en relation avec l'embouchure de fleuves tels que le Rhône, le Pô,

le Nil et d'autres se jetant dans la mer Égée, et impliquait également des apports importants de nutriments provenant de sources terrestres. À cet égard, une évaluation de l'ampleur des apports fluviaux d'éléments nutritifs dans la mer Méditerranée a été achevée en 2012 et est prête à être publiée. Cette étude recommande un certain nombre de mesures visant à améliorer la collecte de données et le suivi par les parties contractantes en vue d'approfondir la connaissance de la pollution émanant de sources diffuses dans le bassin méditerranéen. Dans ce cadre, une base de données et un outil de modélisation fondé sur un SIG ont été créés afin d'évaluer les apports d'éléments nutritifs provenant de sources diffuses dans la mer Méditerranée. Les données fournies ont commencé à être intégrées dans un atlas des apports de nutriments dans le cadre des travaux préparatoires. Les questions liées aux données manquantes et aux réformes politiques relatives au contrôle des apports fluviaux d'éléments nutritifs seront examinées à la réunion des points focaux du MED POL en juin 2013.

2.1.6. Fixation de valeurs limites d'émission (VLE) pour les effluents industriels et de normes de qualité environnementale (NQE)

Au niveau régional, un modèle destiné à établir un lien direct entre les valeurs limites d'émission et les normes de qualité environnementale (VLE/NQE) des eaux côtières marines a été intégralement développé pour trois polluants majeurs. L'application de ce modèle aidera les autorités nationales et locales à renforcer leur système d'autorisation, le but étant de perfectionner les outils de contrôle de la pollution tout en délivrant des permis environnementaux. Il permettra également aux autorités de mieux prendre en compte les effets cumulés des émissions provenant de sources ponctuelles sur le milieu marin. Des travaux sont en cours pour créer et, le cas échéant, fournir aux autorités et au grand public un certain nombre d'outils performants dans le but de réduire la pollution marine d'origine tellurique. Des recommandations stratégiques seront soumises pour examen et approbation aux points focaux du MED POL.

Récapitulatif de la mise en œuvre à ce jour

Dix réunions, ateliers et séminaires ont été organisés pour faciliter les réformes politiques et législatives visant à réduire la pollution. Une centaine d'experts

et de décideurs du bassin méditerranéen ont participé à ces réunions et événements.

Les rapports et documents scientifiques et techniques suivants ont été élaborés :

- Rapport sur l'évaluation de la situation de la Turquie (phase I) concernant la gestion des tanneries (janvier 2011)
- Rapport sur l'évaluation de la situation de la Syrie concernant la gestion des piles/accumulateurs au plomb (octobre 2011)
- Trois rapports correspondant aux phases I, II et III sur la gestion des huiles lubrifiantes en Algérie (2011-2012)
- Rapport sur l'essai d'un système de modélisation visant à évaluer les variations des NQE au regard des VLE pour l'azote et le mercure dans le golfe du Lion et la baie d'Izmir (janvier 2012)
- Deuxième rapport correspondant aux phases II et III de la gestion des tanneries en Turquie (septembre 2012)
- Rapport sur l'évaluation de la situation de la Tunisie concernant le phosphogypse (octobre 2012)
- Rapport sur l'évaluation de l'ampleur des apports fluviaux d'éléments nutritifs dans la mer Méditerranée (décembre 2012)

Sous-composante 2.2 Transfert de technologies écologiquement rationnelles

Exécutée par l'ONUDI

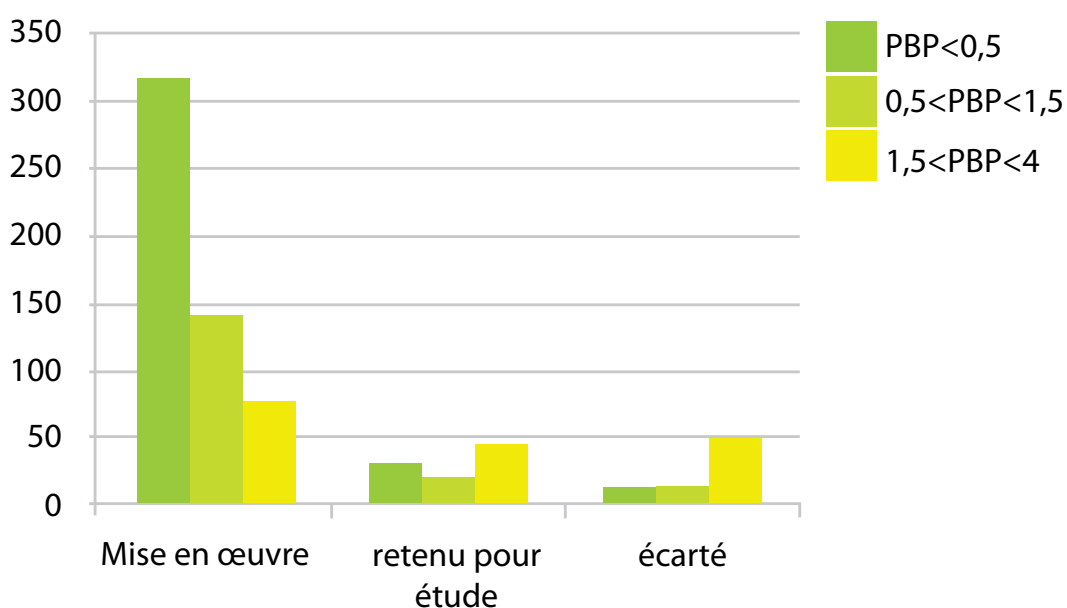
Le volet Transfert de technologies écologiquement rationnelles dans la rive sud de la Méditerranée (**MED TEST**) a pour but de prévenir la pollution industrielle provenant de « points chauds » de la région. Le projet vise à démontrer que l'introduction de meilleures pratiques, de technologies plus propres et de systèmes de gestion intégrée dans l'industrie s'avère tout à fait efficace dans la réduction des coûts et l'accroissement de la productivité et de la performance environnementale. Un ensemble de **43** sites de fabrication opérant dans sept (7) secteurs industriels en Égypte, au Maroc et en Tunisie, ont activement pris part à cette initiative en 2010-2012.

MED TEST a atteint son objectif fondamental, le renforcement de capacités nationales, en s'appuyant sur une formation approfondie et un programme d'assistance technique qui a identifié **six (6)** institutions et fournisseurs de service au niveau national et **25** professionnels locaux, outre les équipes des 43 entreprises de démonstration.

Au total, 958 hommes-jours de formation ont été dispensés à 514 participants. Par conséquent, un réseau de ressources locales, désormais engagé dans la promotion de la démarche du TEST, s'emploiera à propager l'expérience acquise dans d'autres industries de la région.

En 2012, des feuilles de route nationales pour l'adoption du TEST par le marché et son développement dans chacun des pays ont été conçues via des actions de diffusion et de réplique ciblées sur de nouveaux sites industriels. En juin 2012, 15 entreprises supplémentaires se sont engagées à mettre en œuvre le TEST avec le soutien des équipes locales de MED TEST, formées durant la phase pilote.

En ce qui concerne le groupe initial formé de 43 entreprises, la durabilité et les avantages coût-efficacité du transfert de technologies écologiquement rationnelles ont été largement démontrés, non seulement au niveau opérationnel, par la mise en



œuvre de mesures d'éco-efficacité des ressources, mais aussi sur les plans gestionnaire et stratégique, par l'adoption d'une nouvelle vision et de nouvelles politiques au niveau le plus élevé de la gestion (par exemple, ISO14001, Oeko-Tex Standard, etc.).

Au total, 735 mesures d'éco-efficacité des ressources et d'investissement dans des technologies plus propres ont été identifiées ; 69% d'entre elles ont été mises en œuvre entre 2011 et 2012, 23% ont été retenues pour faire l'objet de plus amples recherches techniques et 8% seulement ont été rejetées.

Les retombées économiques et environnementales des mesures mises en œuvre ont été quantifiées comme suit :

- Réduction de la consommation d'eau de 9,7 millions de m³/an (20%)
- Réduction de la consommation d'énergie de 263 GWh/an (20%)
- Réduction de la DBO de 3238 tonnes/an et de la demande chimique en oxygène (DCO) de 4535 tonnes/an (10%)
- En tout, une économie de 17 millions USD et des investissements du secteur privé de 20 millions USD

Le graphique ci-dessous indique le délai de récupération du capital investi (DRCI) pour les mesures mises en œuvre, retenues pour étude et rejetées dans le cadre du projet MED TEST dans les 43 entreprises concernées. Pour la majorité (52%) des mesures identifiées, ce délai est de moins de six mois, ce qui met en évidence le fort potentiel de l'éco-efficacité

des ressources dans l'industrie pour la région méditerranéenne.

Des efforts considérables ont été entrepris afin d'intégrer l'éco-efficacité des ressources dans le système de management environnemental (SME) et la comptabilité analytique des flux de matières (CAFM) des systèmes de gestion des

entreprises. Au total, 11 entreprises ont mis en œuvre le SME dans son intégralité pour obtenir la certification ISO 14001.

Dans l'ensemble, les résultats tangibles obtenus et attestés dans le cadre de l'initiative MED TEST ont suscité l'intérêt des donateurs. En juillet 2012, la Commission européenne/DevCo a approuvé un élargissement de MED TEST II, au sein de l'initiative SWITCH-MED, afin d'étendre l'expérience à l'ensemble des pays de la région méditerranéenne. MED TEST II devrait être lancé au cours du second semestre de l'année 2013.

Sous-composante 2.3 Gestion écologiquement rationnelle du matériel, des stocks et des déchets contenant des PCB ou contaminés par ces derniers dans les compagnies nationales d'électricité

Exécutée le PNUE/PAM – MED POL et le PNUE/PAM – CAR/PP

Les polychlorobiphényles (PCB) toujours utilisés dans les équipements électriques présentent un risque de dissémination lorsque ces équipements prennent feu. Les équipements hors-circuit peuvent quant à eux émettre des PCB lorsqu'ils fuient ou débordent. Des personnes souhaitant utiliser les huiles peuvent accéder aux stocks mal protégés. Différents pays ont recensé des cas d'huiles contaminées aux PCB, utilisées comme « nettoyeur à mains industriel » ou comme huile alimentaire. L'exposition répétée aux PCB, même présents en petites quantités, peut causer des dommages au foie et aux systèmes neurologique et immunitaire. Une mauvaise manipulation des PCB peut également engendrer l'émission d'autres substances toxiques dont les dioxines et les furanes, des polluants organiques persistants (POP) réglementés par la Convention de Stockholm. Malgré les législations en vigueur, de grandes quantités de PCB sont toujours utilisées. De nombreux pays accordent des dérogations pour un usage restreint d'équipements fonctionnant pendant de longues périodes. En Albanie, on compte au total 437 transformateurs contenant des huiles aux PCB, dont 95% datent des années soixante-dix et quatre-vingt. En Égypte, 3666 condensateurs et 26 transformateurs pourraient contenir des PCB. Au Liban, deux centrales vieillissantes disposent toujours d'équipements contenant des PCB. Enfin, si aucune information n'est disponible concernant la Libye, en Syrie, 91 transformateurs contiennent toujours des PCB.

L'objectif principal du projet est d'introduire la gestion écologiquement rationnelle (GER) à tous les stades du « cycle de vie » des équipements électriques, contenant ou contaminés par les PCB. Il mettra également l'accent sur le renforcement des cadres législatifs, l'enlèvement et l'élimination d'une quantité de PCB pouvant aller jusqu'à 870 tonnes dans les sites de démonstration, la préparation de la phase des plans de suppression progressive des PCB dans les compagnies d'électricité et une sensibilisation et des connaissances techniques

accrue concernant la gestion écologiquement rationnelle (GER) des PCB.

L'Albanie, l'Égypte, la Turquie et la Bosnie-Herzégovine participent à ce projet. La quantité précise de PCB devant être éliminée dépend de la finalisation de l'inventaire par les pays partenaires.

En 2012, les pays participants ont reçu des directives concernant l'identification des PCB et la poursuite de leur inventaire en la matière. Les équipes de gestion de projet sont opérationnelles dans chaque pays, et le matériel nécessaire à la mise en œuvre du projet a été évalué pour chacun des quatre pays. L'évaluation de l'inventaire initial de tous les pays conduit à conclure que la plupart des transformateurs sont des transformateurs à huile minérale contaminés par les PCB, et que la contamination croisée dans les ateliers de maintenance est la principale source de contamination des transformateurs aux PCB. Afin d'aider les pays à dresser des inventaires plus détaillés, l'achat d'analyseurs de PCB semi-mobiles est en cours. Aussi, de nouvelles valeurs cibles seront fixées pour la destruction des PCB, qui sera entreprise en 2013.

En 2012, le PNUE/PAM-CAR/PP a réalisé un site Internet d'information sur le projet et la gestion des PCB pour les pays participants, qui peut être consulté à l'adresse suivante : www.pcbsmed.org. En outre, le PNUE/PAM-CAR/PP prépare, conjointement avec le PNUE/PAM-MED POL, plusieurs ateliers et formations sur la sensibilisation aux PCB, la gestion, l'échantillonnage et l'élimination de ces derniers ainsi que les POP, devant être organisés en 2013. Enfin, une vidéo sur la gestion des PCB ainsi qu'un « Manuel à l'intention des détenteurs de PCB et des décideurs » sont en cours d'élaboration à des fins d'éducation et de sensibilisation, et seront mis en ligne sur le site Internet en question sous peu.

Récapitulatif de la mise en œuvre à ce jour

Douze réunions, ateliers et formations ont été organisés pour une gestion écologiquement rationnelle du matériel, des stocks et des déchets contenant des PCB ou contaminés par ces derniers dans les compagnies nationales d'électricité. Environ 250 experts et décideurs du bassin méditerranéen ont participé à ces réunions et événements.

PAR AILLEURS, UNE PAGE A ETE CREEE PAR LE CAR/PP
<http://pcbsmed.org/>



COMPOSANTE 3

CONSERVATION DE LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE :
MISE EN ŒUVRE DU PAS-BIO ET DES PAN
CORRESPONDANTS

Crédit photo : G. PERGENT, RAC/SPA

La composante 3 contribue à la mise en œuvre du PAS BIO pour la conservation de la diversité biologique, tout particulièrement à travers deux domaines spécifiques :

- **Sous-composante 3.1 : Conservation de la biodiversité marine et côtière grâce au développement d'un réseau méditerranéen d'aires marines protégées (AMP) – menée par le CAR/ASP du PNUE/PAM et le WWF-MedPO ;**
- **Sous-composante 3.2 : Promotion de l'utilisation durable des ressources halieutiques dans le cadre d'une approche écosystémique de la pêche – menée par la FAO.**

Il faut souligner que si les PAS comprennent de nombreuses priorités autres que celles abordées à travers ce projet, le CAR/ASP travaille en étroite collaboration avec tous les pays méditerranéens pour une mise en œuvre constante du PAS-BIO, en mettant depuis peu l'accent sur les incidences du changement climatique sur la biodiversité de la Méditerranée. En outre, en 2012 et 2013, le CAR/ASP a assisté les pays dans la révision des objectifs régionaux et nationaux du PAS-BIO et des actions convenues dans ce cadre.

Par ailleurs, la FAO gère une série de projets visant à la gestion des pêches dans tous les pays méditerranéens, projets qui fonctionnent ensemble et de façon coordonnée pour répondre à de nombreuses préoccupations, en matière de durabilité, autres que celles exposées dans les PAS et incluent également les principales questions liées à la durabilité sociale et économique de la pêche en Méditerranée, conformément à l'approche écosystémique des pêches (AEP).

Sous-composante 3.1 Conservation de la biodiversité marine et côtière grâce au développement d'un réseau méditerranéen d'AMP

Exécutée par le PNUE/PAM-CAR/ASP et le WWF-MedPO

Afin d'accroître la capacité de préserver la biodiversité marine et côtière importante pour la région par la création, dans la région méditerranéenne, d'un réseau d'AMP écologiquement représentatif, cohérent et efficace appuyé par un réseau de gestionnaires des AMP à l'échelon régional, le CAR/ASP et le WWF-MedPO mettent en œuvre des activités

complémentaires dans lesquelles le CAR/ASP se concentre sur l'identification et la création de nouvelles aires marines protégées, tandis que le WWF-MedPO met l'accent sur l'amélioration de la gestion des AMP existantes (ou sur le point d'être créées) et sur plusieurs activités conjointes de formation, de coordination et de communication. Il convient de noter que les activités mises en œuvre par le CAR/ASP ont reçu le nom de « MedMPAnet » et que celles exécutées par le WWF-MedPO sont appelées « MedPan Sud ».

Activités nationales (CAR/ASP et WWF-MedPO)



Ain Al Ghazala, Libye

(Crédit Photo : M. FOULQUIE, RAC/SPA)

Un certain nombre d'activités, entreprises dans le but de créer de nouvelles AMP (avec le soutien du CAR/ASP) et d'en améliorer la gestion (avec l'appui du WWF-MedPO), sont résumées ci-dessous.

Albanie

A Tirana, le CAR/ASP a organisé une réunion de lancement (le 3 mai) au cours de laquelle le plan de travail du projet a été présenté et approuvé par le ministère albanais de l'Environnement et des Eaux et Forêts. Suite à de nouvelles consultations nationales, le site de la baie de Porto Palermo a été choisi pour y créer une aire marine protégée pilote. Le travail de terrain devrait démarrer début 2013.

Algérie

Le CAR/ASP a joint ses efforts à ceux du CAR/PAP, de l'UNESCO/PHI et du Conservatoire du Littoral afin d'élaborer un plan côtier pour la zone de Réghaïa et d'allier ainsi le travail en cours sur le plan GIZC à la

création éventuelle d'une AMP. En mai, une équipe de scientifiques a réalisé une étude dans la zone côtière jouxtant le lac de Réghaïa. Elle sera suivie d'études écologiques et socio-économiques, ainsi que de l'identification des parties prenantes et des partenariats potentiels susceptibles de participer à la création et à la gestion de l'aire marine protégée de Réghaïa.

Le WWF-MedPO a fourni une aide au Parc National de Taza, qui a réussi à produire les documents nécessaires, y compris un plan de gestion et de zonage, pour que la zone marine attenante au parc soit officiellement déclarée AMP. À la moitié de 2012, le plan de gestion intégrée (zone terrestre et marine) a été officiellement approuvé par le comité directeur présidé par le gouvernement local, auquel il revient maintenant de le soumettre au niveau central. Le plan et les règlements de zonage marins ont été élaborés par le comité scientifique et le conseil consultatif du parc, dont les membres sont des acteurs locaux (pêcheurs compris). Par ailleurs, des activités de sensibilisation à l'importance et à l'utilité des AMP ont été mises en œuvre à l'intention de la communauté locale, parmi lesquelles des vidéos et un atelier intitulé « Séminaire sur les AMP en Algérie : le processus de déclaration de l'aire marine protégée du Parc National de Taza » (Jijel, 7 juin 2012).

Croatie

Suite à des consultations communes, le CAR/ASP et le ministère de l'Environnement et de la Nature ont élaboré un plan de travail détaillé pour les activités pilotes dans le pays, axé sur une étude écologique, une étude sur la pêche et sur des activités de renforcement des compétences pour la réalisation de l'inventaire de la biodiversité marine sur des sites déterminés de la région de Primorje-Gorski Kotar.

Avec le soutien du WWF-MedPO, les cinq AMP croates existantes ont œuvré avec succès à la standardisation de leur processus de gestion prévisionnelle, tout en renforçant leur collaboration avec les administrations, les parties prenantes et les ONG concernées. La Croatie est aujourd'hui l'un des rares pays de la Méditerranée où toutes les AMP existantes travaillent ensemble afin d'améliorer la qualité de leur gestion de manière coordonnée.

En 2012, les plans de gestion des parcs naturels de l'archipel de Lastovo et de Telašćica ont été finalisés, approuvés et adoptés par les conseils de gestion des parcs concernés et le ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature. Les plans de gestion des parcs nationaux de Brijuni et de Kornati ont également été mis au point et sont en attente de



Atelier de formation Méditerranéen du RAC/SPA en Alicante

(Crédit Photo: M. FOULQUIE, RAC/SPA)

validation. Le plan de gestion du Parc National de Mljet est en cours d'élaboration et sera finalisé avec l'appui de Sunce en 2013. Afin de sensibiliser le public au rôle et à l'utilité des AMP, des vidéos et autres outils de communication sur la pêche, la plongée et l'ancrage responsables ont été diffusés aux niveaux local, national et international et lors de la conférence de clôture du projet intitulée « Conférence sur la gestion des parcs nationaux et naturels croates en mer : l'avenir des AMP dans l'Adriatique » (Split, 24-25 octobre).

Monténégro

En s'appuyant sur les résultats des évaluations rapides menées en octobre 2011 et juin 2012 et en étroite consultation avec le ministère de l'Environnement, le CAR/ASP mettra en œuvre, avec le CAR/PAP et le CAR/PP, un « projet pilote pour tester l'application de l'Approche Écosystémique (EcAp) dans la baie de Boka Kotorska ». Une étude écologique de l'aire marine de la baie de Kotor sera menée à l'aide de la technique du sonar à balayage latéral, de même qu'une étude sur la pêche. Des discussions sont en cours avec le CAR/PAP et le CAR/PP pour coordonner et planifier les activités pilotes communes, en particulier celles liés à la viabilité financière et à l'économie verte.

Le CAR/ASP a entrepris une deuxième étude d'évaluation rapide le long de la côte du Monténégro, du 12 au 19 juin 2012, qui a permis de procéder à une évaluation des zones marines en vue de sélectionner les sites les plus à même de devenir des aires marines protégées. Cette mission a été menée par des experts nationaux et internationaux et contribuera à l'évaluation des mesures de protection spécifiques dans au moins trois des aires suivantes : Ulcinj, Katicic, Platamuni, Bar, Buljarica, Jaz, Tivat et Kotor.

Maroc

Le CAR/ASP a effectué une évaluation sur le terrain, sur le site marin du Cap des Trois Fourches, du 31 août au 12 septembre 2012. Une équipe de dix chercheurs et experts nationaux et internationaux a travaillé sur la collecte de données biologiques qui, après traitement, serviront à élaborer une cartographie SIG, ce qui permettra de finaliser une évaluation rapide des habitats naturels du site ainsi qu'une proposition succincte de zonage et de gestion.

Tunisie

Suite aux résultats des enquêtes de terrain menées dans les îles Kuriat en 2010 et 2011 et de l'étude socio-économique de 2012, le CAR/ASP a lancé une activité ayant pour but l'élaboration d'un plan de gestion détaillé pour les îles Kuriat et la création d'un mécanisme de consultation faisant intervenir l'ensemble des parties prenantes.

Les activités du WWF-MedPO ont principalement porté sur le renforcement des compétences du personnel local et des ONG de l'aire protégée marine et côtière (APMC) de Cap Négro-Cap Serrat, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre des processus participatifs et la promotion, auprès de la population locale, d'une pêche durable. Pour sensibiliser davantage à l'intérêt et aux effets bénéfiques des AMP et obtenir le soutien nécessaire à la création d'une APMC, un certain nombre d'initiatives ont été menées au niveau national et local, dont un programme d'éducation relatif à l'environnement destiné aux étudiants tunisiens et étrangers, une visite de presse, une journée réservée à la presse et un voyage d'étude à l'APMC de Cap Négro-Cap Serrat.

Liban

Le CAR/ASP a mené, du 18 au 28 juin 2012, une étude de terrain sur trois sites marins choisis le long de la côte libanaise (Chikaa, Enfeh et Raoucheh) afin de déterminer quels sont les sites marins prioritaires susceptibles de devenir des aires protégées. Une équipe d'experts nationaux et internationaux a

participé à l'étude, dont les résultats sont en cours d'analyse par l'équipe scientifique.

Libye

En 2012, le CAR/ASP a lancé des études socio-économiques complémentaires pour le site pilote du Parc National El-Kouf qui viendront appuyer les études écologiques menées à l'automne 2010 ainsi que les recommandations finales pour la gestion de cette zone.

Dans l'aire marine protégée d'Ain Al-Ghazala, le WWF-MedPO a aidé une équipe d'experts internationaux et nationaux à conclure l'évaluation socio-économique en recueillant des données sur les engins, la classification des méthodes et les zones de pêche, ainsi que sur le profil et la perception des pêcheurs et chasseurs locaux. Le CAR/ASP et le WWF-MedPO ont appuyé le renforcement des compétences de quatorze fonctionnaires libyens et parties prenantes des aires marines protégées concernant (i) la planification d'évaluations socio-économiques dans les aires marines protégées (Bizerte, Tunisie, 26-30 mai 2012) et (ii) l'application du SIG au milieu marin (Tunis, Tunisie, 1er-2 juin 2012).

Turquie

Le plan de gestion final de l'aire spécialement protégée de Kaş-Kekova a été mis au point (avec le soutien du WWF-MedPO), approuvé et adopté par l'autorité compétente en la matière, et les zones de non pêche ont fait leur entrée officielle dans la loi de la pêche turque. Au cours de l'été 2012, le plan de zonage a été mis en œuvre et appliqué par la garde côtière, les centres de plongée locaux ont adopté les meilleures pratiques dans leur domaine, un système d'amarrage a été proposé et cinq bouées ont été installées dans des sites de plongée importants. Des activités de communication ont été menées à l'intention des parties prenantes locales et nationales, dont des vidéos, un film documentaire, des panneaux d'information sur les AMP et une exposition photo à Kaş.

Nouvelles AMP - « MedMPAnet » (PNUE/PAM - CAR/ASP)

Comme détaillé ci-dessus, en 2012, le CAR/ASP a entrepris un certain nombre de démarches essentielles pour la création de nouvelles aires marines protégées en Albanie, en Algérie, en Libye, au Monténégro et en Tunisie, tout en travaillant activement à l'identification de sites marins d'intérêt pour la conservation en Croatie, au Liban, au Monténégro et au Maroc.

S'agissant du renforcement des compétences, des sessions de formation ont été organisées, l'une au niveau régional, deux autres au niveau national, en Lybie, et une assistance technique (par le biais de petites subventions) a été accordée à l'Albanie et au Monténégro.

Un guide technique sur le suivi écologique des espèces marines méditerranéennes évoluant dans les aires marines protégées ainsi que des directives sur le suivi des sternes voyageuses en Méditerranée sont en préparation.

À Málaga (Espagne), le CAR/ASP a organisé la quatrième réunion du comité consultatif du PAS-BIO (2 juillet 2012) ainsi que la troisième réunion des correspondants nationaux du PAS-BIO et atelier à mi-parcours pour le projet MedMPAnet (2-4 juillet 2012). Les pays riverains de la Méditerranée et les organisations partenaires ont été informés des progrès accomplis à ce jour et ont formulé des recommandations quant aux améliorations restant à apporter au cours de la seconde moitié du projet.

En collaboration avec l'UICN-Med, le CAR/ASP a lancé, début 2012, une activité d'évaluation et de soutien pour les pays de l'Adriatique (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Croatie et Monténégro) concernant les besoins prioritaires en matière de réformes juridiques, politiques et institutionnelles nécessaires pour renforcer les processus de création et la gestion des aires marines protégées. Cette évaluation à l'échelle de l'Adriatique vise également à proposer des orientations stratégiques pour la participation des parties prenantes à la gestion et à la planification des aires marines protégées.

De plus, le travail d'identification d'un groupe de parties prenantes et de partenariats potentiels en vue de la création d'aires marines protégées a commencé au Maroc.

Du 23 au 28 septembre 2012, à Alicante (Espagne), s'est déroulée une deuxième session de **formation régionale** sur le suivi écologique dans les aires marines protégées. Elle a réuni douze participants venant de huit pays méditerranéens (Algérie, Croatie, Égypte, Libye, Monténégro, Espagne, Tunisie et Turquie). La formation était, notamment, axée sur le travail de terrain et a été organisée en collaboration avec l'Université d'Alicante (Espagne). Elle s'est tenue dans son Centre de recherche marine de Santa Pola (CIMAR) et dans la réserve marine de Nueva Tabarca.

Du 23 au 28 septembre 2012, à Alicante (Espagne), s'est déroulée une deuxième session

formation régionale sur le suivi écologique dans les aires marines protégées. Elle a réuni douze participants venant de huit pays méditerranéens (Algérie, Croatie, Égypte, Libye, Monténégro, Espagne, Tunisie et Turquie). La formation était, notamment, axée sur le travail de terrain et a été organisée en collaboration avec l'Université d'Alicante (Espagne). Elle s'est tenue dans son Centre de recherche marine de Santa Pola (CIMAR) et dans la réserve marine de Nueva Tabarca.

Une **assistance technique** a été fournie à l'Albanie pour identifier des activités ayant un potentiel touristique dans l'AMP de Sazan-Karaburun et ses environs, ainsi qu'au Monténégro, pour épauler les décideurs dans la gestion et le développement du tourisme dans l'AMP de Katič. Dans le cadre de cette activité, une visite d'échange a également eu lieu à la réserve marine de Miramare (Italie) en vue d'un échange de bonnes pratiques, en particulier sur le thème de la gestion des visiteurs dans les aires marines protégées.

Profitant des études écologiques de terrain menées au Liban, au Monténégro, au Maroc et en Tunisie, des **formations sur le lieu de travail** ont été dispensées à onze experts locaux. Cette formation sur le tas a abordé divers thèmes tels que les techniques de recensement visuel et d'échantillonnage sous-marins, mais aussi les aspects socio-économiques et culturels de la planification des aires marines protégées.

Pour de plus amples informations, consulter :
<http://medmpanet.rac-spa.org/>



Pêcheur à Taza

(Crédit photo : WWF Mediterranean)

Soutien du MedPartnership (MedMPAnet et MedPAN Sud) au réseau MedPAN

MedPAN est le réseau des gestionnaires d'aires marines protégées (AMP) en Méditerranée (www.medpan.org). Il a pour objectif d'améliorer l'efficacité de la gestion des aires marines protégées (AMP) en Méditerranée. Le réseau MedPAN compte à ce jour plus de 50 membres, en majorité des institutions gestionnaires d'AMP de tout le bassin méditerranéen, et 27 partenaires désireux de contribuer à la création et au renforcement du réseau. Ces acteurs gèrent plus de 80 aires marines protégées dans 18 pays de la Méditerranée et les membres et partenaires travaillent à la création de plusieurs autres sites.

Par le biais du travail du CAR/ASP et du WWF-MedPO, le MedPartnership a soutenu le réseau MedPAN et collaboré avec lui à travers plusieurs activités, parmi lesquelles :

- la conception d'une stratégie de renforcement des compétences à long terme pour améliorer la gestion des aires marines protégées en Méditerranée. Pour ce faire, une analyse des lacunes a été effectuée à l'échelon régional auprès des gestionnaires d'aires marines protégées et des institutions régionales, nationales et internationales chargées du

renforcement des compétences dans la région. En août, le rapport « Stratégie de renforcement des compétences visant à améliorer la gestion des aires marines protégées en mer Méditerranée » a été publié afin de communiquer les résultats de l'étude et de mettre en évidence les besoins et priorités de la région, en vue du développement d'un programme de renforcement des compétences intégré et réaliste à l'échelle régionale. En tant que premier pas vers la mise en œuvre de cette stratégie, les trois organisations partenaires travaillent à la création d'un portail Web méditerranéen pour le renforcement des compétences sur les questions de conservation marine ;

- une évaluation régionale des besoins, en termes de manuels et d'outils techniques, menée auprès des gestionnaires et autres professionnels des aires marines protégées ainsi que des autorités compétentes en la matière dans les pays méditerranéens a été achevée en mars 2012. Le WWF-MedPO a publié une note d'orientation sur la planification de la gestion participative, « Assurer l'efficacité des aires protégées », et une brochure sur les AMP : « Aires marines protégées : principes directeurs et avantages » en français, en anglais et en arabe ;
- l'organisation d'un événement spécial lors du Forum 2012 des aires marines protégées en Méditerranée (Antalya, 25-28 novembre 2012) et l'appui au développement du site Internet du

Forum des AMP 2012

(www.medmpaforum2012.org), ainsi que l'aide à la création d'un film sur le réseau des aires marines protégées dans la région méditerranéenne, en collaboration avec le Secrétariat du réseau MedPAN. Pour en faire connaître les réalisations concrètes, le personnel de terrain du WWF-MedPO et les principales parties prenantes ont présenté les résultats du projet en séance plénière, au stand du WWF Méditerranée, avec « Catalyseur de la différence », et lors de la séance interactive « Voix de la Méditerranée », qui a attiré plus de 100 délégués (tous les documents sont disponibles à l'adresse : www.medmpaforum2012.org).

Meilleure gestion des AMP - « MedPan Sud » (WWF-MedPO)

En 2012, le projet MedPAN Sud a mené à terme la quasi-totalité des activités visant à réaliser ses objectifs. Grâce à une synergie d'initiatives régionales et nationales, le projet s'est attaqué à plusieurs problèmes qui entravent le bon fonctionnement des AMP. Au niveau régional, le projet a renforcé les compétences du personnel des AMP, consolidé le réseau régional des AMP et créé des mécanismes de résolution des problèmes au service des AMP. Le projet a par ailleurs incité cinq pays (Algérie, Croatie, Libye, Tunisie, et Turquie) à faire en sorte que leurs AMP passent d'un état de dormance à un état opérationnel, avec un personnel formé et équipé, des plans de gestion standardisés, un suivi fondé sur une approche scientifique pertinente et des plans de zonage approuvés. Ces activités se sont appuyées sur une approche entièrement participative, où l'engagement des parties prenantes dans la gestion des AMP a joué un rôle moteur pour assurer l'adhésion des communautés et des acteurs locaux (notamment les pêcheurs), obtenir le soutien des gouvernements nationaux et locaux, et renforcer le sens de responsabilité à l'égard de l'AMP.

Programme de renforcement des compétences.

Pour donner suite au 3ème atelier de formation régional sur la planification pour une pêche durable dans les AMP (2011), les participants ont élaboré des projets spécifiques visant à mettre en œuvre, dans leurs AMP ou institutions, les compétences acquises au cours de la formation. Ces projets font partie d'un accord de contrat entre le WWF-MedPO et chaque participant, ce qui a donné lieu à des Conventions de mise en œuvre, qui prévoient un appui technique et financier pour les activités proposées.

En 2012, les Conventions de mise en œuvre suivantes ont été appliquées :

- cinq visites d'échange ont été organisées au Parc National de Port-Cros (France), aux AMP de Tavolara, de Miramare (Italie) et au Parc National de l'archipel de Cabrera (Espagne) pour sept délégations de gestionnaires d'AMP et de représentants d'administrations du tourisme venus d'Algérie, de Croatie, de Lybie, du Liban, du Maroc, du Monténégro et de Tunisie. Les échanges ont porté sur les meilleures pratiques à adopter par les AMP en matière de tourisme (gestion des flux de visiteurs, communication, capacité d'accueil) et ont ouvert la voie à de futurs échanges et collaborations ;
- deux professionnels syriens des AMP ont participé à un stage de formation sur la conservation et la protection des populations de cétacés dans le golfe Amvrakikos (Grèce) ;
- un atelier de formation spécifique sur le suivi et la gestion du tourisme durable tirés de l'expérience du Parc National de Cabrera (Espagne) a été organisé à Akyaka (Turquie) pour le réseau d'AMP du pays ;
- une petite subvention a été accordée par l'Institut albanais de protection de la nature (INCA) pour financer une étude et la publication d'un document proposant de bonnes pratiques aux voyageurs concernant le développement de voyages organisés dans le parc marin national de Karaburun-Sazan.

En octobre, la 3ème **formation de tuteurs** consacrée à la création de réseaux d'AMP s'est tenue à Syracuse (Italie). Il s'agit de la première formation dans laquelle les tuteurs du Programme de renforcement des capacités ont joué un rôle plus actif dans la conception de la formation et davantage participé au sein du groupe de formateurs, un résultat concret du module « Former les formateurs ».

En 2012, des activités de formation supplémentaires ont été conçues pour les parties prenantes engagées dans les projets de démonstration :

- en **Croatie**, un atelier sur la compréhension et la transformation des conflits a été organisé pour le personnel et les autorités concernées des AMP ;
- en **Tunisie**, deux ateliers de formation, l'un sur le SIG marin, l'autre sur l'évaluation socio-économique préalable à la création d'une AMP, ont été organisés pour le personnel du Centre de recherche en biologie marine et l'Autorité libyenne générale de l'environnement ;

- en Algérie, les administrations locales, le personnel et les chercheurs du Parc National de Taza ont participé à un atelier consacré au développement du tourisme durable dans les zones côtières protégées en Algérie et à la collaboration avec les opérateurs touristiques ;
- en Tunisie, deux ateliers de formation sur la pêche durable dans les AMP du nord du pays ont été organisés pour les services locaux de la pêche, les pêcheurs, la garde côtière et les ONG locales. Des scientifiques, des experts et des pêcheurs, dont des représentants de la Plate-forme méditerranéenne des pêcheurs artisans, ont apporté leur contribution à ces ateliers. Enfin, deux ateliers, l'un intitulé « Écotourisme dans les AMP: le cas de la plongée sous-marine », l'autre sur le cycle de projet, utilisant la version française du logiciel Miradi, ont été organisés pour les acteurs des AMP (ONG, autorités des AMP et chercheurs, etc.).

Pour de plus amples informations, consulter : www.panda.org/msp.

Stratégie de communication des AMP

Afin de sensibiliser les principales parties prenantes sur le rôle et l'intérêt des aires marines protégées, d'une part, sur l'avancement du projet et ses résultats, d'autre part, le CAR/ASP a lancé un certain nombre d'activités de communication, telles que la diffusion d'informations sur Internet et les médias sociaux (<http://medmpanet.rac-spa.org> et <https://www.facebook.com/MedmpAnet>) et l'élaboration d'une brochure illustrée sur les activités du projet.

Pour mettre en avant les résultats positifs du projet, les accroître et encourager leur reproduction, le WWF-MedPO a mené à bien plusieurs activités :

- le site web du projet MedPAN Sud a été mis à jour et les rapports et publications relatifs au projet peuvent y être téléchargés (www.panda.org/msp);
- sur Facebook et Twitter, une pétition a été lancée pour de nouvelles AMP méditerranéennes mieux gérées, qui a obtenu plus de 25 000 signatures (www.change.org) ; par le biais de ses campagnes et de son travail auprès des médias, le WWF estime avoir touché plus de 100 000 personnes au cours de l'été 2012 ;



(Crédit photo : Institution Publique Priroda, RAC/SPA)

- une vidéo sur le rôle des AMP dans le soutien des pêcheurs artisans a été réalisée et diffusée sur Internet et lors d'événements nationaux et internationaux (www.panda.org/msp) ;
- les activités et les grandes réalisations de MedPAN Sud sont régulièrement présentées dans la lettre d'information de MedPAN et sur son site Internet (www.medpan.org), dans les bulletins d'information du WWF (www.panda.org/mediterranean) et les nouvelles mondiales des AMP (www.mpanews.org) ;
- des visites de presse ont été organisées à la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio (France) et au Parc Naturel de Telascica (Croatie) avec des journalistes de la télévision et de la presse écrite de France, de Croatie et de Suède pour présenter les bienfaits socio-économiques et environnementaux des AMP ;
- des activités de promotion (événements médiatiques, sites Internet, concours photo et manifestations au niveau local notamment) ont été menées par des partenaires locaux pour aller à la rencontre des parties prenantes et du grand public et communiquer sur l'avancement de leurs projets de démonstration.

Récapitulatif de la mise en œuvre à ce jour

Depuis 2010, 76 réunions et 49 ateliers ont été organisés en vue d'améliorer la création et la gestion de nouvelles AMP, permettant de former 600 participants du bassin méditerranéen.

En 2012, de nouveaux plans de gestion, dont un plan de zonage comprenant des zones de non pêche, ont été achevés dans six aires marines protégées : le Parc National de Brijuni, le Parc National de Kornati, le Parc naturel de l'archipel de Lastovo, le Parc naturel de Telašćica (Croatie), le Parc national de Taza (Algérie) et l'ASP de Kaş-Kekova (Turquie).

Les évaluations scientifiques, environnementales et/ou économiques suivantes ont été entreprises et publiées :

Albanie

- Rapport sur la protection de la biodiversité marine dans le Parc National Marin de Karaburun-Sazan, en Albanie (*Report on the Protection of Marine Biodiversity in Albania Karaburun - Sazan Marine National Park*) (CAR/ASP) ;
- Rapport sur le potentiel de l'écotourisme dans le Parc National marin de Karaburun-Sazan, en Albanie (*Potential for Ecotourism in Karaburun-Sazan Marine National Park, Albania*), INCA (WWF-MedPO) ;

Algérie

- Évaluation de la pêche dans le Parc National de Taza, Algérie (*Fisheries assessment of the Taza National Park, Algeria*) (WWF-MedPO) ;
- Évaluation des oiseaux de mer du Parc National de Taza, Algérie (*Seabird Assessment of Taza National Park, Algeria*) (WWF-MedPO) ;
- Publication sur l'expérience de la planification participative dans le Parc National de Taza (« Le Banc des Kabyles au cœur de la consultation et de la concertation ») (WWF-MedPO) ;
- Étude socio-économique pour la future aire marine du Parc National de Taza, Algérie (WWF-MedPO) ;

Croatie

- Surveillance des herbiers de *Posidonia oceanica* dans les aires marines protégées croates (*Monitoring of Posidonia oceanica meadows in Croatian Marine Protected Areas*), Croatie (WWF-MedPO) ;

Libye

- Rapport d'étude scientifique de terrain pour le développement d'aires marines protégées en Libye (*Scientific field survey report for the development of marine protected areas in Libya*) (CAR/ASP et WWF-MedPO) ;
- Rapport sur les principales communautés biotiques marines le long des côtes du Parc National El Kouf (*Report on main marine biocenosis along the coasts of the El Kouf National Park*) (Libye) (CAR/ASP) ;

Monténégro

- Rapport sur le développement d'aires protégées marines et côtières (APMC) dans la République du Monténégro (*Report on Development of Marine and Coastal Protected Areas (MPAs) in the Republic of Montenegro*) (CAR/ASP) ;



Caractérisation de sites marins prioritaires susceptible de devenir des aires protégées au Cap des Trois Fourches au Maroc

(Crédit photo : UBM, Université de Séville, RAC/SPA)

Tunisie

- Rapport sur les mécanismes financiers durables pour les AMP tunisiennes (*Report on sustainable financial mechanisms for Tunisian MPAs*), Tunisie (WWF-MedPO) ;
- Rapport sur les habitats marins et les espèces présentant un intérêt pour la conservation dans les îles Kuriat (*Report on marine habitats and species of conservation interest in Kuriat Islands*) (CAR/ASP) ;

- Rapport sur la nidification des tortues marines *Caretta caretta* dans les îles Kuriat (campagne 2010) (*Report on Caretta caretta marine turtles nidification in Kuriat Islands (2010 campaign)*) (CAR/ASP) ;
- Rapports relatifs au comptage visuel des poissons (*Fish visual census*) et à la qualité de l'eau marine (*Marine water quality*) dans l'APMC de Cap Négro-Cap Serrat (WWF-MedPO) ;

Turquie

- Évaluation de la biodiversité marine de l'aire spécialement protégée de Kaş-Kekova (Marine biodiversity assessment of Kaş-Kekova Specially Protected Area), Turquie (WWF-MedPO) ;
- Rapport final de dix ans d'évaluation de la biodiversité marine dans l'aire de protection environnementale spéciale de Kaş-Kekova (Final report of ten-year marine biodiversity assessment in Kaş-Kekova SEPA) (WWF-MedPO) ;

Région

- Lignes directrices pour la création et la gestion d'aires marines protégées pour les cétacés (*Guidelines for the Establishment and Management of Marine Protected Areas for Cetaceans*) (CAR/ASP) ;
- Lignes directrices pour la mise en place et la gestion d'aires spécialement protégées pour les tortues marines dans la région méditerranéenne (*Guidelines for setting up and management of specially protected areas for marine turtles in the Mediterranean*) (CAR/ASP) ;
- Lignes directrices pour la gestion et le suivi des populations menacées d'oiseaux marins et côtiers et des aires d'importance pour leur conservation en Méditerranée (*Guidelines for management and monitoring threatened population of marine and coastal bird species and their important areas in the Mediterranean*) (CAR/ASP) ;
- Conception d'une stratégie de renforcement des capacités pour améliorer la gestion des AMP en mer Méditerranée (*Designing a Capacity Building Strategy to enhance the Management of MPAs in the Mediterranean Sea*) (CAR/ASP, WWF-MedPO et MedPAN) ;
- Conception d'une stratégie d'élaboration de guides pour les gestionnaires des aires marines protégées méditerranéennes (*Designing a Strategy for Developing Guides for Mediterranean marine protected areas managers*) (CAR/ASP, WWF-MedPO et MedPAN) ;
- Note d'orientation sur la planification de la gestion participative, « Assurer l'efficacité des aires protégées », en français, en anglais et en arabe (WWF-MedPO) ;

- Brochure sur les AMP, « Aires marines protégées : principes directeurs et avantages » en français, en anglais et en arabe (WWF-MedPO).

Sous-composante 3.2 Promotion de l'utilisation durable des ressources halieutiques dans le cadre d'une approche écosystémique de la pêche

Exécutée par la FAO

Dans le cadre du MedPartnership, les activités de la FAO visaient à aider les pays à utiliser de façon durable les ressources halieutiques littorales et de haute mer en appliquant l'approche écosystémique des pêches (AEP) et, notamment, par la mise en œuvre d'interventions destinées à réduire les prises accessoires et la pêche non durable.

Les trois principaux groupes d'activités de la sous-composante 3.2 ont enregistré un niveau d'activité important en 2012, malgré l'instabilité qui a caractérisé la région sur la plus grande partie de l'année ; ceci grâce à une interaction et des liens étroits avec, d'une part, les autres projets menés par la FAO pour appuyer la gestion de la pêche dans la région méditerranéenne, qui, comme dans une équipe, se renforcent mutuellement pour servir les pays de la région de la manière la plus efficace et la plus rentable et, d'autre part, avec les structures de la FAO.

Pour améliorer la mise en œuvre de la gestion de l'approche écosystémique des pêches (AEP) au niveau régional et aux niveaux infrarégionaux (activité 3.2.1), le projet a mis au point un ensemble structuré de lignes directrices permettant aux experts nationaux du droit et de la gestion d'évaluer leur cadre juridique et système de gestion relatifs à l'application de l'approche écosystémique de l'aquaculture. Ces lignes directrices seront mises à l'épreuve sur le terrain, dans les quatre pays choisis pour cette partie du projet, par des experts en droit et en gestion désignés par les institutions partenaires et les gouvernements, avec l'appui de la FAO.

Dans le cadre de l'activité 3.2.2, des experts tunisiens ont achevé l'identification d'éventuels points chauds pour les prises accessoires et celle des principaux problèmes de gestion durable de la pêche posés par les prises accessoires et les rejets dans le golfe de Gabès. Ils ont également produit deux rapports détaillés, l'un sur les espèces exploitées commercialement, l'autre sur les espèces de vertébrés emblématiques.

Ces deux rapports concluent que les prises accessoires et le rejet de trop petits animaux d'espèces exploitées commercialement constituent également un problème pour la pêche dans le golfe de Gabès, où ces pratiques sont fortement concentrées dans un petit nombre de sites importants. Les rapports identifient en outre les principaux points chauds en matière de prises accessoires et de rejet d'espèces importantes.

Les principales associations de pêcheurs et de propriétaires de bateaux, ainsi que les autorités nationales de la pêche, ont été consultées quant au caractère acceptable des principaux types de mesures susceptibles de réduire le problème de prises accessoires, à savoir, les fermetures spatio-temporelles ou encore l'amélioration de la flotte de pêche. Globalement, il a été conclu que les fermetures temporelles, qui s'inscrivent dans la lignée du « repos biologique » existant, ainsi qu'une réglementation des engins de pêche pourraient être acceptées dans une certaine mesure. Quant aux fermetures spatiales, elles ont été largement considérées comme trop préjudiciables pour la profession, voire, trop difficiles à appliquer. Ces conclusions seront examinées plus avant lors de la réunion de validation, qui se tiendra en janvier 2013.

En ce qui concerne la promotion de la participation des pêcheurs à la gestion des AMP, dans le cadre du projet de démonstration mis en œuvre dans le Parc National d'Al Hoceima, au Maroc, des consultations ont eu lieu avec les organisations de pêcheurs, les autorités nationales et locales et les ONG opérant dans le parc, dans les principaux ports et sites d'atterrissage. Elles ont été organisées par le personnel du laboratoire de l'Institut National de Recherche Halieutique (INRH) de Nador, avec le soutien de la FAO.

A la base de ces consultations et du travail de terrain sur la collecte de données spécifiques, les diagnostics de la situation du parc (système biologique, socio-économique et de gestion) ont été préparés par le personnel local, avec le soutien des experts de la FAO.

Ils ont été présentés aux parties prenantes (représentants des pêcheurs, organisations de la société civile et organisations gouvernementales) lors d'un atelier de validation et de mise en œuvre du système de suivi faisant intervenir les pêcheurs. À cette occasion, les principales conclusions des diagnostics ont été approuvées et des recommandations spécifiques ont été formulées pour le développement et la mise en œuvre

du système de suivi des pêches par les pêcheurs.

Les supports de formation et de communication ont été adaptés pour le site pilote de Badès, où se déroulera le premier essai grandeur nature du système de suivi, au premier trimestre 2013.

Récapitulatif de la mise en œuvre à ce jour

Depuis 2010, pas moins de 36 réunions, 3 ateliers et 1 cours de niveau universitaire ont été entrepris sur l'application de l'Approche Écosystémique des Pêches (AEP) ; on estime à 80 le nombre de participants mobilisés, parmi lesquels 38 experts de la Méditerranée formés.

Les évaluations scientifiques, environnementales et/ou économiques suivantes ont été entreprises et publiées :

Prises accessoires et rejets

- Bradaï, N. 2012. Évaluation des problèmes posés par les prises accessoires de la flotille des chalutiers de fond dans le golfe de Gabès (*Assessment of the by-catch issues in the Gulf of Gabès by the bottom trawl fleet*). Partie 2 : Les prises accessoires d'importantes espèces de vertébrés emblématiques de la Méditerranée dans le golfe de Gabès : évaluation et atténuation des risques (*By-catch of Mediterranean important iconic vertebrate species in the Gulf of Gabès: Risk Assessment and Mitigation*)
- Jarboui, O. 2012. Évaluation des problèmes posés par les prises accessoires de la flotille des chalutiers de fond dans le golfe de Gabès (*Assessment of the by-catch issues in the Gulf of Gabès by the bottom trawl fleet*). Partie 1 : Les rejets d'organismes marins exploités dans Golfe de Gabès dus aux activités de pêche au chalut de fond : connaissances actuelles et évaluation des risques (*Discards of exploited marine organisms in Gabes gulf resulting from bottom trawling fishing activities: Current knowledge and Risk Assessment*)
- Sacchi J. et Baro, J. 2010. Protocole de mise en place du dispositif sélectif et de travail à bord : Etude expérimentale pour la mise en œuvre de la Résolution de la CGPM concernant les mailles carrées de 40 mm pour la pêche démersale au chalut en Méditerranée. CopeMed II – ArtFiMed Documents techniques N°10 (GCP/INT/028/SPA – GCP/INT/006/EC). Málaga, 2010. 10pp.

Gestion des pêches et AEP

- FAO-AdriaMed. 2012. Première réunion AdriaMed sur les plans de gestion des pêches dans la région 17. Mémoire de la réunion AdriaMed 184. GCP/RER/010/ITA OM 184
- FAO-AdriaMed. 2012. Réunion technique AdriaMed sur la pêche artisanale dans la mer Adriatique, Mémoire de la réunion AdriaMed 183 (*AdriaMed Technical Meeting on Small Scale Fisheries in the Adriatic Sea AdriaMed Meeting Memorandum 183*). GCP/RER/010/ITA OM 183
- Colloca F., Lelli S., 2012. Rapport du soutien de la FAO EastMed aux essais de pêche menés au large des côtes du Sud-Liban (*Report of the FAO EastMed support to the fishing trials carried out off the South Lebanese Coast*). GCP/INT/041/EC – GRE – ITA/TD-14

Recherche halieutique

- FAO-AdriaMed. 2012. Groupe d'étude AdriaMed sur la méthode de production journalière d'œufs (DEPM) pour l'évaluation des ressources halieutiques de petits pélagiques dans la mer Adriatique (*AdriaMed Study Group on Daily Egg Production Method (DEPM) for the appraisal of small pelagic fisheries resources in the Adriatic Sea*) (Ljubljana, Slovénie, 1er-3 octobre 2012), Mémoire de la réunion AdriaMed 180. GCP/RER/010/ITA OM 180
- FAO-AdriaMed. 2012. Rapport de l'étude sur la méthode de production journalière d'œufs (DEPM) dans la mer Adriatique méridionale (région 18) (*Report of the Daily egg production method (DEPM) survey in South Adriatic Sea*) (juillet-août 2012)
- FAO-AdriaMed. 2012. Rapport du sondage acoustique effectué dans la mer Adriatique méridionale (région 18) - plateau continental de l'Albanie et du Monténégro (*Report of the echosurvey carried out in the South Adriatic Sea (GSA 18) - Albania and Montenegro continental shelf*) (juillet-août 2012)
- FAO-AdriaMed. 2012. Projet SoleDiff – « La différenciation génétique de *Solea solea* et *S. aegyptiaca* dans le nord de la mer Adriatique et la structure de la population de la sole commune dans la Méditerranée » (*Genetic differentiation of Solea solea and S. aegyptiaca in northern Adriatic Sea and population structure of the common sole in the Mediterranean Sea*) - Résultats préliminaires
- FAO-ArtFiMed CopeMed II 2012. Analyse des bases de données du suivi de l'activité de pêche dans les sites du projet ArtFiMed. CopeMed II – ArtFiMed Documents techniques N°28 (GCP/INT/028/SPA-GCP/INT/006/EC). Málaga, 2012. 47pp.

- FAO-MedSudMed. 2012. Rapport de l'étude océanographique MedSudMed-06, plateau continental libyen (centre-sud de la mer Méditerranée) (*Report of the MedSudMed-06 Oceanographic Survey, Libyan continental shelf (south-central Mediterranean Sea)*), 12-24 août 2006. GCP/RER/010/ITA/MSM-TD-27. Documents techniques MedSudMed. N° 27 : 53 pp.
- Nader M., Indary S., Boustany L., 2012. FAO EastMed. Le poisson ballon *Lagocephalus sceleratus* (Gmelin, 1789) dans la Méditerranée orientale (*The Puffer Fish Lagocephalus sceleratus (Gmelin, 1789) in the Eastern Mediterranean*). GCP/INT/041/EC – GRE – ITA/TD-10

Évaluations des pêches et des stocks de poissons

- FAO-AdriaMed. 2012. Rapport du Groupe d'étude pour l'application des données de l'enquête sur le chalutage de fond à l'évaluation des stocks de poissons dans la mer Adriatique méridionale (région 18) (*Report of the Study Group for the application of bottom-trawl survey data to fish stock assessment in South Adriatic Sea (GSA 18)*), Torre a Mare (BA), Italie, 3-7 septembre 2012. Mémoire de la réunion AdriaMed 178. GCP/RER/010/ITA OM 178
- FAO-CopeMed II. 2012. Rapport de la réunion du Groupe d'étude sur les stocks de *Parapenaeus longirostris* et de *Merluccius merluccius* pour l'Algérie, le Maroc et l'Espagne (régions 01, 02, 03 et 04 de la CGPM) (*Report of the Study Group Meeting on Parapenaeus longirostris and Merluccius merluccius stocks for Algeria, Morocco and Spain (GSAs 01, 02, 03 and 04 of the GFCM)*). Málaga (Espagne), 24-28 septembre 2012. CopeMed II Documents techniques N°29. (GCP/INT/028/SPA - GCP/INT/006/EC). Málaga, 2012. 51 pp.
- FAO-CopeMed II. 2012. Rapport de la troisième réunion du Groupe de travail sur les pêches de petits pélagiques dans la mer d'Alboran (*Report of the Third Meeting of the Working Group on Small Pelagic Fisheries in the Alboran Sea*). CopeMed II Documents techniques N°30 (GCP/INT/028/SPA -GCP/INT/006/EC). Málaga, 2012. 28 pp.
- FAO-MedSudMed. 2012. État des stocks et rendement potentiel de la crevette rose du large (*Parapenaeus longirostris*, Lucas 1846) dans la mer Méditerranée centrale et méridionale (*Stock status and potential yield of deep water rose shrimp (Parapenaeus longirostris, Lucas 1846) in the south-central Mediterranean Sea*). GCP/RER/010/ITA/MSM-TD-28. Documents techniques MedSudMed. N° 28 : 15 pp.

COMPOSANTE 4



COORDINATION, PARTICIPATION DES ONG,
STRATÉGIES DE RÉPLICATION ET DE
COMMUNICATION, GESTION ET SUIVI-
ÉVALUATION (S&E) DU PROJET

Crédit photo : Thomas Vlachogianni, MIO-ECSDE

Le projet régional du MedPartnership est dirigé par le PNUE/PAM et dix partenaires d'exécution travaillant dans douze pays participants. Il couvre tout le spectre des questions environnementales, de la gestion des zones côtières, de l'eau et des nappes aquifères à la réduction de la pollution tellurique, et la conservation de la biodiversité grâce au renforcement des aires marines protégées et à la mise en œuvre de l'approche écosystémique des pêches.

En Méditerranée, de nombreuses organisations internationales et régionales travaillent en parallèle pour la protection de l'environnement marin et côtier. Le MedPartnership est un des plus grands projets de son genre financés par le FEM, et abordant plusieurs questions ; cette collaboration étroite vise à mettre en place une base solide pour la planification commune et la mise en œuvre des actions dans l'avenir proche.

Le PNUE/PAM s'efforcera également d'assurer la viabilité des résultats du projet à long terme. A cet effet, pour la première fois, la réplication des bonnes pratiques au sein du projet est considérée comme un groupe d'activités distinct et est étroitement liée à la stratégie de communication du MedPartnership.

Sous-composante

4.1 Coordination du projet, participation des ONG, gestion et S & E

Exécutée par le PNUE/PAM, MED POL - PNUE/PAM MED POL et MIO-ECSDE

Le projet est actuellement à mi-chemin de sa mise en œuvre ; toutes les activités sont pleinement en cours, plusieurs sont terminées, et leurs résultats définitifs diffusés.

Le Troisième Comité directeur du MedPartnership s'est réuni du 15 au 17 mai 2012 à Istanbul en Turquie, et à la suite d'un bilan des progrès, a discuté et adopté le plan de travail détaillé et le budget de 2012. Le Comité directeur a salué les résultats concrets obtenus jusqu'à présent, et a demandé que les activités de réplication soient développées davantage et que le soutien de la coordination interministérielle soit agréé avec chaque point focal afin de s'appuyer sur les mécanismes de coordination interministériels existants (par exemple liés à la GIZC et la coordination nationale de GIRE). Les principales recommandations sont données dans le cadre ci-dessous.

Le processus de l'évaluation indépendante à mi-parcours a commencé en septembre 2012, avec le recrutement de deux consultants, Mme Sarah Humphreys comme consultant principal, et M. Nee Sun Choong Kwet Yive, spécialiste des produits chimiques et des PCB pour les activités des sous-composantes 2.1 et 2.3. Les conclusions de l'évaluation sont basées sur les éléments suivants :

- a. Un examen préliminaire des documents de projet ;
- b. Entretiens face à face avec le PNUE/PAM, le PMU, cinq des partenaires d'exécution, et les acteurs du projet en Croatie, en Égypte, au Monténégro et en Tunisie ;
- c. Entretiens téléphoniques avec un échantillon étendu de parties prenantes du projet, y compris les partenaires d'exécution et les partenaires dans les pays ;
- d. Visites de sites, y compris à un échantillon de projets de démonstration (composante 1) et de projets pilotes TEST (composante 2) ;
- e. Un questionnaire aux points focaux du projet existant, ou aux points focaux du FEM et PAM, dans chacun des pays participants.

Le rapport devrait être finalisé au début de 2013 et le projet de rapport devrait être discuté une première fois lors de la quatrième réunion du Groupe de coordination avec tous les partenaires d'exécution, prévue en avril 2013. Il servira également de base aux discussions de la quatrième réunion du Comité directeur vers la moitié de 2013, où la réponse à l'évaluation sera présentée avec toutes les révisions liées au plan de travail et au budget.

Conclusions et recommandations principales du troisième Comité directeur du MedPartnership

- Prend note avec satisfaction du rapport annuel 2011 et recommande que le prochain rapport annuel souligne les activités coordonnées conjointement entre les partenaires d'exécution.
- Prend note avec satisfaction des résultats de haute qualité obtenus par le MedPartnership et recommande au PNUE/PAM, PMU et à tous les partenaires d'exécution de maintenir la qualité et d'accélérer la réalisation des résultats et du rendement dans le cadre du plan de travail ambitieux de 2012.
- Se félicite des efforts menés sur le développement de la stratégie de réplication méditerranéenne environnementale étendue («MEReS») et approuve son développement et sa mise en œuvre en prenant davantage en compte les recommandations formulées par le Comité directeur.
- Recommande que soit considérée la possibilité de traduire le site web MedPartnership en français et en arabe pour assurer une plus grande sensibilisation dans la région.
- Demande que le PMU au PNUE/PAM mette en œuvre des activités de soutien à la coordination interministérielle dans le pays, à convenir individuellement avec chacun des pays participants en fonction de leurs besoins afin d'assurer la viabilité à long terme des activités menées dans le projet.
- Adopte le plan de travail global révisé et le budget pour la composante régionale du projet, en tenant compte des recommandations formulées par le Comité directeur.
- Adopte le plan de travail 2012 détaillé et le budget pour la composante régionale du projet de MedPartnership, notamment des nouvelles modalités d'exécution proposées pour les activités de communication et de réplication, et appelle à la mise en œuvre effective du plan de travail en tenant compte des recommandations faites par le Comité directeur.

Il est de la responsabilité du PNUE/PAM, en tant qu'agence d'exécution majeure du projet régional de MedPartnership, de rendre compte à FEM, l'agence d'exécution (PNUE/DEPI). En tant que tel, la deuxième révision de la mise en œuvre du projet (PIR) a été présentée pour la période du 1er juillet 2011 au 31

juin 2012, déterminée par le FEM. PNUE/DEPI, en consultation avec le PNUE/PAM, a évalué les performances du projet «Satisfaisant/Marginalement satisfaisant», soit une légère augmentation par rapport au PIR de l'année précédente, ce qui signifie que le projet dans sa majorité est dans les délais.

Alors que la majorité du projet atteint pleinement ses objectifs, avec de nombreuses activités achevées, en dépit d'un certain nombre de difficultés dans la région en 2011 et 2012, il reste des activités spécifiques qui ont connu du retard. Il s'agit notamment des manifestations de la pollution et des activités PCB (sous-composantes 2.1 et 2.3), qui sont des activités ambitieuses qui ont nécessité quelques révisions et modifications afin de répondre aux demandes des pays participants. Un autre point soulevé portait sur la lenteur des progrès dans la coordination interministérielle qui devait être établie dans chacun des pays participants. Ce point a été examiné lors de la troisième réunion du Comité directeur. Depuis, le Monténégro a été le premier à avoir bénéficié d'une assistance afin d'établir un comité interministériel, lié à la planification GIZC (novembre 2012). Il est prévu que la plupart des pays finaliseront leurs accords de coordination interministérielle en 2013. En outre, les premiers ateliers de coordination nationale ont eu lieu en



Réunion du 3ème Comité directeur à Istanbul, en mai 2012

(Crédit photo : Jose Luis Martin Bordes, UNESCO/IHP)

Tunisie et en Égypte en novembre 2012, réunissant des experts nationaux chargés de la gestion du littoral et de l'eau, des aquifères, des aires marines protégées et des actions de lutte contre la pollution, ainsi que des collègues de plusieurs ministères, résultant en un certain nombre de recommandations qui seront abordées en 2013.

Participation des organisations non gouvernementales (ONG)

En 2012, le MIO-ECSDE a poursuivi ses efforts et mis en œuvre un certain nombre d'activités visant notamment à faciliter la participation des ONG et des organisations communautaires dans les activités du projet à travers la mise en œuvre du «plan de participation des ONG» et la base de données en ligne remaniée des ONG environnementales méditerranéennes (<http://www.mio-ecsde.org/ngos>). Le rôle des ONG et des organisations communautaires dans les activités du MedPartnership a été renforcé par : la diffusion des informations sur les développements du MedPartnership (par le biais de circulaires électroniques, de lettres d'information et de bulletins) auprès d'une grande liste de contacts ; l'organisation et/ou la participation à une série de réunions et la présentation des activités du projet et l'encouragement/motivation des ONG à y participer. Des exemples représentatifs sont l'organisation et/ou co-organisation de quatre activités de promotion ou de mise en réseau

Tirana le 31 octobre 2012 ;

Shkodra, 1 novembre 2012 ;

Podgorica, 2 novembre 2012 ;

Bruxelles, 11-12 décembre 2012.

Des synergies ont été mises en place avec d'autres projets au cours de l'année 2012. En tant que membre du consortium exécutant la composante du Programme IEVP Horizon 2020 pour le renforcement des compétences/Environnement

Méditerranéen, MIO-ECSDE a identifié les synergies, les liens, les activités conjointes, etc., avec le MedPartnership en termes d'implication de la société civile et d'intégration environnementale. Cela comprenait la participation à deux événements : la formation H2020 CB/MEP sur la façon dont les membres du Parlement peuvent mieux contribuer à la dépollution effective de la Méditerranée (Athènes, Grèce, 22-23 octobre 2012), où l'application iPad de MedPartnership a été présentée à 120 membres du Parlement, à des journalistes et des ONG de 22 pays méditerranéens, et l'atelier H2020 CB/MEP sur la gestion intégrée du lac de Bizerte (Lac de Bizerte, Tunisie, 7-8 juin 2012), qui a encouragé les approches intégrées de la mise en œuvre des PAS et des PAN, telles que la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) et la gestion intégrée des zones côtières (GIZC).

L'un des événements les plus marquants de 2012 a été l'organisation de l'événement Méditerranéen officiel parallèle à RIO+20 (Rio de Janeiro, Brésil, le 19 juin 2012), où les méditerranéens ont réaffirmé leur engagement à travailler ensemble pour le développement durable. L'événement a été conjointement organisé par MIO-ECSDE, le PNUE/PAM et d'autres partenaires dans la région et a soutenu les objectifs du MedPartnership.

En 2012, le MIO-ECSDE a eu l'occasion unique de mettre en valeur le rôle des ONG dans MedPartnership lors d'une table ronde internationale de haut niveau qui s'est tenue parallèlement à la Réunion des Parties à la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontaliers et des lacs internationaux (Convention UNECE sur l'eau, Rome, 28-30 novembre 2012). La composante sur l'implication des ONG dans MedPartnership a été présentée comme une meilleure pratique visant à



Le lac de Shkodra

(Crédit photo : Thomais Vlachogianni, MIO-ECSDE)

créer un environnement véritablement propice à la coopération dans la région.

Par ailleurs, afin de maintenir les ONG motivées et engagées dans les processus connexes du MedPartnership, MIO-ECSDE a dirigé cette année une activité impliquant des ONG d'Albanie et de Monténégro (ainsi que d'autres pays riverains du Drin). MIO-ECSDE a lancé un exercice d'information visant à développer avec 11 ONG de la région une brochure contenant des informations sur le bassin de la rivière Drin, ses principales caractéristiques, menaces, etc., afin d'offrir une image concrète de l'engagement et de la solidarité entre les ONG environnementales de la région quant à la protection du bassin de la rivière Drin. Le résultat devrait être finalisé en 2013.

En outre, cette année, MIO-ECSDE a révisé sa prise de position sur la biodiversité en Méditerranée (traduite en français et en arabe) et plaide directement en faveur du soutien actif aux activités du MedPartnership liées à : la création d'un réseau d'AMP écologiquement cohérent dans la région méditerranéenne ; la mise en œuvre du Protocole ASP/DB de la Convention de Barcelone et de son Protocole sur la gestion intégrée des zones côtières (GIZC) ; l'application progressive de l'approche écosystémique pour améliorer la gestion des activités humaines en vue de la protection de l'environnement marin. Ce document a été largement diffusé.

Enfin, MIO-ECSDE a consenti des efforts accrus afin de lier le MedPartnership avec le Programme de microfinancements du FEM.

Soutien à la mise en œuvre de PAS et de PAN

Le MedPartnership est construit sur les PAS et les PAN. Afin d'aider les pays dans la mise en œuvre des actions convenues dans les PAN, le projet vise à apporter un soutien pour le financement durable pour la mise en œuvre à long terme des PAN. Ces activités seront mises en œuvre en 2013, avec l'évaluation et la révision possible de PAS-BIO et des PAN PAS-MED qui seront menées en 2013 et 2014.

Une étude complémentaire a été lancée par l'Union pour la Méditerranée (UPM), à la demande du PNUE/PAM et afin de compléter l'évaluation de la composante politique des PAN entreprise par le MED POL, afin d'identifier et de mettre à jour, en fonction des PAN PAS-MED, le statut des investissements. L'étude «Update Priority Investment Projects for Protecting the Mediterranean Sea from Pollution (Actualisation des projets prioritaires d'investissement pour protéger la mer Méditerranée contre la pollution)» présentera l'état des projets inclus dans les programmes d'action nationaux, mais aussi la liste des besoins ou des projets d'investissement de dépollution nécessaires pour atteindre les objectifs du MED POL à 2025, concernant chacun des pays riverains de la mer Méditerranée. Des visites aux ateliers nationaux des pays du Sud ainsi que des études théoriques pour l'UE et les pays des Balkans sont en cours. Les résultats complets de l'étude seront publiés en 2013, et soutiendront les travaux en cours portant sur l'évaluation de l'état de PAS et la mise en œuvre et la révision du PAN.



Captures d'écran de l'application IPAD développée par MOI-ECSDE

Résumé de la mise en œuvre à ce jour

En résumé, trois réunions des comités directeurs et trois du groupe de coordination ont été organisées depuis 2010 avec plus de 100 participants actifs et experts. Le MedPartnership a été présenté à plus de 10 réunions internationales et régionales, y compris la Conférence internationale des eaux du FEM à Dubrovnik en octobre 2011. Dix-huit réunions ont été organisées pour la participation des ONG avec plus de 100 ONG, et quatre formations ont été dispensées à 200 participants. En termes de rapports, les documents suivants sont disponibles sur le site Web du MedPartnership :

- Rapports de la première, deuxième et troisième réunion du Comité directeur, y compris tous les documents de support ;
- Rapports de la première, deuxième et troisième réunion du Groupe de coordination, y compris tous les documents de support ;
- Plan de participation des ONG et base de données des ONG (<http://www.mio-ecsde.org/ngos>) ;
- Avis de mise en œuvre du projet (PIR) pour 2010, 2011 et 2012 (disponibles à l'<http://www.thegef.org>) ;
- Publications de rapport annuel de 2010 et 2011 ;
- Rapport d'évaluation à mi-parcours (projet).

¹ MIO-ECSDE a mis en œuvre la Stratégie de communication pour MedPartnership de janvier à mars et d'octobre à décembre 2012.

Sous-composantes 4.2 Stratégie d'information et de communication et 4.3 Stratégie de réplication

Information et communication

La mise en œuvre de la stratégie de communication pour 2012 était notamment axée sur le développement des outils nécessaires pour communiquer et promouvoir le projet de manière efficace et dans un large éventail de publics cibles. Afin de capitaliser sur l'application iPad, produit majeur de l'année 2011, MIO-ECSDE est passée au développement des versions iPhone et flash pour obtenir une plus grande pénétration. En outre, le matériel de promotion de l'application, y compris des dépliants et une courte vidéo de présentation, a été créée et largement diffusée.

Au début de l'année et dans le but de promouvoir le projet auprès des parties de la Convention de Barcelone, un groupe cible spécifique d'une importance majeure, MIO-ECSDE a mis en place un espace d'exposition dans le cadre de la 17ème Conférence des Parties qui a eu lieu à Paris, France, du 8 au 10 février 2012. Tout au long des deux jours, plus de 100 participants ont eu la chance de se familiariser avec le projet à travers des vidéos axées sur les composantes, d'expérimenter l'application iPad et de lire des documents sélectionnés.

2012 a aussi été l'année de la production du **documentaire du MedPartnership** «Ensemble pour la mer Méditerranée». Le documentaire présente une couverture unique de deux sites de démonstration, à Buna/Bojana et en Tunisie, ainsi que les points de vue des habitants sur les menaces environnementales dans la région. Après sa première sélection lors de la réunion du Comité directeur à Istanbul en mai, le film a également été présenté à l'atelier Horizon 2020 à Athènes. Ce fut une opportunité majeure en termes de sensibilisation au projet, l'atelier ayant été suivi par plus de 120 membres des parlements, des journalistes et des ONG de la Méditerranée. MIO-ECSDE a également profité de l'occasion pour présenter aux participants l'application iPad de MedPartnership lors d'une séance consacrée à la création de liens entre la science et les parlements. L'application a été présentée de manière interactive et a attiré l'attention des parlementaires, des médias et des ONG.

En ce qui concerne le site, le canal de communication principal du projet, il a été tenu à jour en faisant la

promotion de réunions, actualités, vidéos et publications pertinentes. Les médias sociaux ont été régulièrement mis à jour et des documents de projet ont effectivement été diffusés, notamment par l'utilisation de Scribd. En 2012, les documents de projet figurant sur Scribd ont été consultés par les utilisateurs plus de 8000 fois. Des circulaires par e-mail, présentant des lettres d'information et des publications ad hoc ont été largement diffusées auprès d'environ 700 destinataires. Enfin, un outil de suivi en ligne a été développé pour faciliter le suivi de l'état d'avancement du projet de façon interactive. L'outil de suivi devrait être mis en service au début de 2013.

La réplication des meilleures pratiques

Le troisième Comité directeur a adopté la stratégie de réplication élargie, qui relie le projet avec les initiatives communautaires pertinentes telles qu'Horizon 2020 et le nouveau projet de Stratégie pour l'Eau en Méditerranée (SWIM), dorénavant intitulé 'Stratégie de réplication méditerranéenne environnementale "MEReS"'. Il a été convenu qu'un appel aux partenaires d'exécution sous la direction des points focaux de MedPartnership serait lancé et que les propositions finales seraient financées et mises en œuvre en 2013.

En parallèle, les activités initiales ont été entreprises pour la promotion des meilleures pratiques ou des pratiques «reproductibles» pour la gestion efficace des aires marines protégées (AMP en Méditerranée). Parmi celles-ci :

- Deux publications ciblant les décideurs et les autorités compétentes des AMP, présentant les leçons acquises en matière de gouvernance d'AMP, de gestion et de processus de participation des parties prenantes.
- Un événement parallèle, le Forum sur les Aires Marines Protégées en Méditerranée, organisé par l'Association MedPAN, le WWF, le CAR/ASP et des partenaires. Le forum a été une étape importante pour les AMP de la région puisqu'il leur a permis de partager et de discuter des progrès accomplis en vue de l'objectif de la CDB 2012 visant à établir des réseaux écologiques d'AMP efficaces, avec environ 300 participants (gestionnaires d'AMP, organisations internationales et régionales, secteur privé, donateurs et représentants du gouvernement). L'événement parallèle a présenté la contribution du MedPartnership dans l'amélioration de la compétence de gestion des AMP existantes et la création de nouvelles ;

- Une plate-forme web fournissant des informations avant et après les formations de renforcement des compétences facilitera la mise en réseau et le tutorat entre les AMP méditerranéennes, soutiendra les praticiens des AMP à l'aide de documents en ligne et interactifs concernant la gestion des AMP, fera la promotion et assurera l'accès à la base de données d'experts et à la bibliothèque d'outils de gestion développées par MedPAN, et intégrera les efforts de renforcement des compétences pour les praticiens d'AMP en Méditerranée. Cette action devrait être finalisée en 2013 (<http://www.mpatraininginthemed.org/>)

Récapitulatif de la mise en œuvre à ce jour

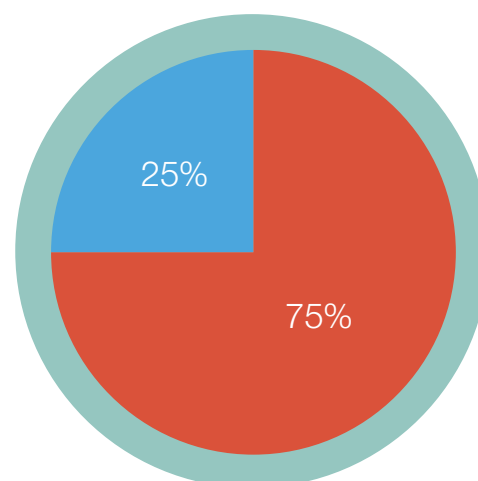
- Site entièrement opérationnel (<http://www.themedpartnership.org/>) ;
- MedPartnership sur Vimeo (<http://vimeo.com/user8620253>) ;
- Portail de collaboration pour les partenaires d'exécution et les points focaux du projet ;
- Brochure du MedPartnership (2011) largement diffusée et disponible en ligne ;
- Cartes géographiques détaillant l'emplacement de tous les points sensibles, les activités et la localisation des projets de démonstration ;
- Application iPad pour le MedPartnership créée et lancée lors de la 6ème Conférence biennale sur les eaux internationales du FEM (17-20 octobre 2011 Dubrovnik, Croatie), suivie par la finalisation des applications iPhone et Flash ;
- Documentaire de MedPartnership (PNUE/PAM et MIO-ECSDE) plus quatre vidéos sur les aires marines protégées (WWF-MedPO et CAR/ASP) disponibles sur Vimeo et le site web de MedPartnership ;
- 20 communiqués de presse, 6 bulletins d'information et plus de 250 articles de presse, diffusés à plus de 300 parties prenantes ;
- 100 médias invités aux réunions de MedPartnership. Dossier de presse également disponible en ligne ;
- Évaluation de la réplique, présentée et adoptée lors de la deuxième réunion du Comité directeur (15-17 Mars 2011 à Damas, Syrie) ;
- Stratégie de réplique méditerranéenne environnementale «MEReS», présentée et adoptée à la troisième réunion du Comité directeur (15 au 17 mai 2012, Istanbul, Turquie) ;
- Assurer l'efficacité des Aires Marines Protégées - Leçons tirées en Méditerranée (WWF-MedPO) publiée lors du Forum des Aires marines méditerranéennes protégées en novembre 2012.

Tous les partenaires d'exécution ont en outre produit de nombreux supports et publications de communication, qui sont mentionnés dans les composantes 1-3 dans le présent rapport ou peuvent être consultés sur leurs sites web en plus du site web de MedPartnership.

PERFORMANCE FINANCIÈRE DU PROJET RÉGIONAL ET QUESTIONS ADMINISTRATIVES

Le coût total du projet régional s'élève à USD 47.488.700, dont USD 11.891.000 sont financés par le FEM.

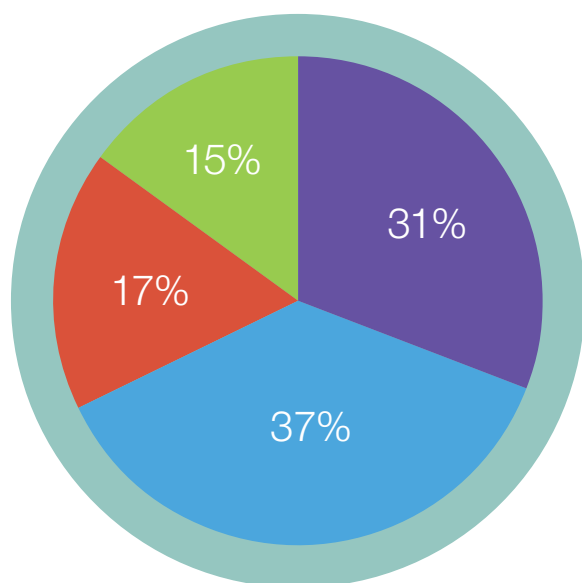
Partenariat stratégique pour le Grand écosystème marin de la Méditerranée



- Coût pour le FEM US\$ 11,891,000
- Cofinancements: US\$ 35,597,700

Les USD 35.597.700 restants proviennent des contributions de cofinancement en espèces ou en nature de ressources non-FEM. Ce cofinancement provient des pays participants, de pays tiers, des agences d'exécution et autres.

Le graphique ci-dessous montre le cofinancement engagé dans le projet, par catégorie de donateurs.



- Pays participants (en nature): US\$ 13,100,000
- Autres pays (liquidités): US\$ 6,273,000
- Agences d'exécution: US\$ 5,330,400 (liquidités et en nature)
- Autres: US\$ 10,894,300 (liquidités et en nature)

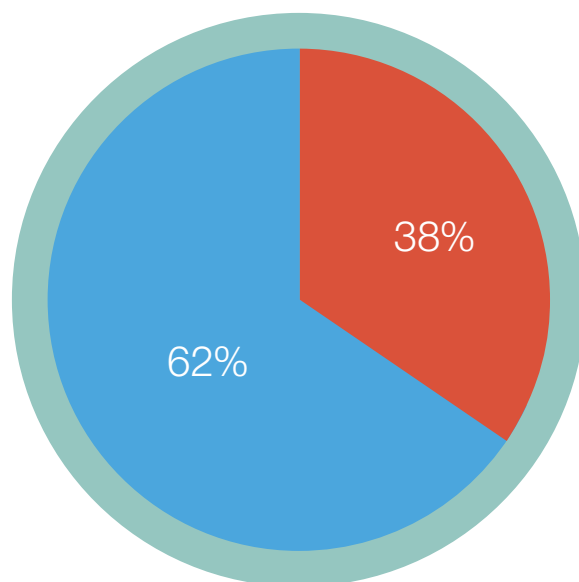
Les contributions de cofinancement (en espèces) administrées par le PNUE viennent de l'UE (2.000.000 Euros), l'AECID (1.750.000 Euros), et MTF (2.750.000 USD). Tous les détails sur le budget et le cofinancement se trouvent dans le rapport initial.

La CE a confirmé son engagement de fournir 1.600.000 Euros supplémentaires pour le travail du CAR/ASP et WWF-MedPO pour la gestion et la création d'aires marines protégées, qui doit être signé au début de 2013.

Engagements de financement du FEM

Les ressources du FEM engagées/décaissées au 31 décembre 2012 s'élèvent à 4.516.743 USD, ce qui représente environ 38% du total des financements du FEM.

Une quantité importante de fonds a été engagée par le biais de contrats en 2012, et bien que les fonds n'aient pas encore été dépensés, il est prévu que les résultats financiers 2013 montrent une augmentation significative.



- Restant GEF commitment: US\$ 7,390,257

- GEF Funding as at 31/12/2012: US\$ 4,516,743

Cofinancement

Le cycle de présentation officielle par le FEM visant à suivre les progrès et la situation financière du projet est annuel pour la période entre le **1er Juillet et le 30 juin de chaque année**. Par conséquent, les données disponibles sur le cofinancement vont jusqu'à la fin juin 2012. Celles-ci ont été rapportées dans le dernier rapport de mise en œuvre de progrès (PIR) clos au 30 juin 2012, qui présente la réalisation totale du cofinancement depuis le début du projet.

Le cofinancement total s'élève à USD 10.555.373 et représente une réalisation de 30% par rapport au cofinancement total engagé (USD 35.597.700 en espèces et en nature). La troisième réunion du Comité directeur a approuvé la méthode de calcul du cofinancement en nature des pays participants qui est dorénavant également repris dans le rapport de cofinancement du 30 juin 2012.

Intégration de la variabilité et du changement climatique dans les stratégies nationales pour mettre en œuvre le Protocole GIZC (Projet de variabilité du climat)

Lorsque la ADT et les PAS ont été développés à la fin des années 1990, même si le PNUE/PAM procédait déjà à l'évaluation du changement climatique en Méditerranée, celui-ci n'était pas pris en compte

directement dans l'élaboration des questions prioritaires de la ADT. Toutefois, depuis, l'importance du changement climatique a augmenté, et compte-tenu des travaux entrepris dans ce projet en vue de la mise en œuvre de la GIZC en Méditerranée, un accord a été atteint quant à l'importance qu'il y avait à inclure le changement climatique ou, plus précisément, la variabilité climatique dans la planification GIZC. Le programme «Sustainable Med» de la Banque mondiale, dont le financement par le FEM a été approuvé en juin 2009 et dont le PNUE est partenaire, a permis d'inclure la question de la variabilité du climat dans le MedPartnership. Une proposition a été préparée par le PNUE/PAM, en consultation avec les pays participants, le CAR/PAP, le GWP-Med, le Plan Bleu et d'autres organisations internationales et des experts. Après une phase de préparation consacrée à l'élaboration d'un document de projet complet, le Directeur général du FEM a approuvé le projet en janvier 2012.

L'objectif global du projet est d'appuyer la mise en œuvre du Protocole GIZC en Méditerranée par le biais du développement de mécanismes et d'outils de coordination à l'échelle régionale en vue d'étudier la variabilité du climat dans la région méditerranéenne.

Les objectifs spécifiques du projet sont les suivants :

- Renforcer les connaissances sur la variabilité et le changement climatique régional et leurs impacts ; définir leurs caractéristiques spécifiques à la région méditerranéenne, et
- Renforcer les partenariats, améliorer le renforcement des compétences et établir des mécanismes d'échange de données et d'informations afin d'intégrer la variabilité et le changement climatique dans les politiques, les plans et les programmes de GIZC.

Le projet comprend les quatre composantes suivantes.

Composante 1 : Mise en place d'une plate-forme de partage de l'information

Exécutée par le PNUE/PAM, le Plan Bleu

Cette composante renforcera la coordination d'un programme de surveillance de la variabilité climatique régionale à long terme, avec un consensus sur les objectifs, les cibles, les indicateurs d'impact et les modalités de mise en œuvre. Elle sera soutenue par une plate-forme régionale de données, basée sur le web, sur la recherche climatique, axée notamment sur les impacts environnementaux et économiques du changement climatique sur la zone côtière. Le

programme de surveillance et la base de données seront intégrés dans les processus nationaux et régionaux de surveillance GIZC et, ce faisant, contribueront aux travaux en cours au sein du protocole GIZC de la Convention de Barcelone.

Composante 2 : Renforcement de la base de connaissances sur la variabilité et le changement climatique régional

Exécutée par le PNUE/PAM, Plan Bleu, le CAR/PAP et le GWP-Med

Afin d'enrichir notre compréhension de la variabilité du climat en Méditerranée, cette composante s'appuiera sur les données recueillies dans la composante 1 afin d'analyser les impacts de la variabilité climatique en Méditerranée. Cela aidera les pays à calculer plus précisément les impacts de la variabilité climatique sur leur zone marine et côtière. En partenariat avec d'autres programmes régionaux, il comprendra les résultats les plus récents sur les processus régionaux et mondiaux qui influent sur la variabilité du climat en mettant l'accent sur les bassins versants côtiers, sur les risques pour la disponibilité et la qualité de l'eau et les écosystèmes marins (y compris l'agriculture et la pêche), et d'autres risques qui doivent être mieux définis, tels que l'érosion côtière. Sur la base des conclusions de ces études, un rapport régional sur les impacts environnementaux et socio-économiques de la variabilité et du changement climatique sera élaboré et publié.

Deux projets de démonstration seront exécutés en Croatie et en Tunisie à l'aide de plusieurs outils visant à évaluer les impacts environnementaux et socio-économiques de la variabilité climatique dans les zones côtières prioritaires. Les actions seront identifiées en consultation étroite avec les experts et les parties prenantes nationaux pour être intégrées dans les plans marins et côtiers.

Composante 3 : Appui de l'application du Protocole GIZC et renforcement des compétences

Exécutée par le PNUE/PAM, le CAR/PAP et le GWP-Med

L'accroissement des compétences, le renforcement des partenariats et les actions conjointes créeront un environnement propice à la mise en œuvre du Protocole GIZC. Au niveau national, des comités interministériels contribueront aux dialogues multisectoriels sur les processus politiques et de gestion en Méditerranée et faciliteront l'intégration du protocole GIZC dans les plans nationaux. Le renforcement ciblé des compétences permettra aux intervenants de remplir ces rôles.

Un plan GIZC axé, en particulier, sur la variabilité et le changement climatique sera élaboré dans le comté de Sibenik-Knin. Ce plan intégrera les résultats du projet de démonstration de la composante 2 et représentera une nouvelle génération de plans de GIZC pour la Méditerranée, plutôt axé sur la variabilité et le changement climatique. Le 25 septembre 2014, la Campagne de sensibilisation - Journée de la Côte sera mise en œuvre sur le thème «Variabilité et changement climatique sur la côte». Le projet de stratégie méditerranéenne d'adaptation au changement climatique (développé en 2011) sera finalisé afin d'être adopté lors de la prochaine réunion des Parties contractantes de la Convention de Barcelone en 2015.

Composante 4. La gestion de projet.

Exécutée par le PNUE/PAM

La composante de gestion de projet veille à la mise en œuvre rapide et harmonieuse des activités du projet. Outre les solides plates-formes d'échange dans la région, les expériences du projet seront partagées au sein de la communauté étendue des Eaux Internationales, à travers IW: Learn, IWC, Iwens, entre autres.

Récapitulatif de la mise en œuvre à ce jour

Le projet de Variabilité climatique a été approuvé par le Directeur général du FEM en janvier 2012, et sa phase initiale a commencé en mars 2012. La réunion du troisième Comité directeur de MedPartnership en mai 2012 a consacré une journée entière au projet de Variabilité climatique. La feuille de route de la Variabilité climatique a été présentée et discutée en même temps que la portée et les objectifs du projet. Une demande a été faite pour élargir le champ d'application du projet en termes de thématique (en particulier pour intégrer les questions de biodiversité et se coordonner avec le CAR/ASP) et de portée (pour inclure non seulement la zone côtière, mais aussi les principaux bassins versants). L'on a également souligné la nécessité de bien évaluer les synergies avec d'autres projets pertinents actuellement mis en œuvre dans la région, comme PEGASO, CLIM-RUN, CLIM-ADAPT, ainsi que les initiatives et les programmes menés par l'UPM et l'UE.

Les travaux de préparation initiale ont commencé en 2012 pour analyser les outils et les méthodologies d'évaluation des impacts environnementaux et socio-économiques et les options d'adaptation. Deux outils ont été convenus initialement :

i. "Climagine", une approche participative visant à la participation des parties prenantes dans l'élaboration des plans de développement durable, initialement nommée «Imagine» et adaptée aux fins du projet ;

ii. DIVA (évaluation dynamique et interactive de la vulnérabilité), un modèle de recherche global et intégré d'évaluation des effets biophysiques et socio-économiques de l'élévation du niveau des mers et des phénomènes météorologiques extrêmes associés selon différents scénarios physiques et socio-économiques, qui examine également diverses stratégies d'adaptation.

La sélection des deux démonstrations a commencé par une invitation officielle le 10 mai 2012 aux Points focaux de MedPartnership de tous les pays éligibles à l'application pilote de DIVA et Climagine dans leur pays. Après plusieurs rappels et la présentation au troisième Comité directeur de MedPartnership en mai 2012, des demandes ont été reçues de la Croatie, la Tunisie, du Monténégro et de la Palestine. En raison des critères d'éligibilité et des activités déjà en cours au Monténégro, la Tunisie et la Croatie ont été retenues toutes les deux en tant qu'études de cas particulièrement intéressantes, car elles disposent d'écosystèmes côtiers importants actuellement touchés par la variabilité du climat, mais aussi parce qu'elles représentent différents sites de la Méditerranée (Adriatique et Afrique du Nord) confrontés à des problèmes climatiques différents. La décision sur les sites d'application pilotes a été annoncée le 6 juillet par le CAR/PAP et le Plan Bleu/RAC dans des lettres adressées à tous les Points focaux MedPartnership le 11 juillet 2012. Le ministre de l'Environnement de la Tunisie et le vice-ministre de l'Environnement de la Croatie ont exprimé leur intérêt d'appliquer DIVA et Climagine dans leur pays et ont confirmé la disponibilité de la plupart des données nécessaires. Outre ces deux applications pilotes de DIVA et Climagine, certaines activités sont prévues pour soutenir les démonstrations de MedPartnership au Monténégro et en Algérie.

Une première réunion a eu lieu avec la participation d'experts du CAR/PAP et de DIVA, à Split, en mars 2012, afin d'établir le plan de travail et la méthodologie, et de définir les informations et les données nécessaires à l'application de la méthodologie améliorée. Elle a été suivie par une réunion d'experts sur la combinaison des méthodes DIVA et Climagine en novembre à Paris, dans le but d'assurer une intégration optimale des résultats de DIVA et de Climagine dans le plan de GIZC.

Des accords juridiques ont été conclus avec les partenaires d'exécution, le Plan Bleu, le CAR/PAP et le GWP-Med entre octobre et novembre 2012. La mise en œuvre complète devrait être en cours dès 2013.

Le rapport initial révisé sera finalisé et présenté à la quatrième réunion du Comité directeur en 2013.

PLAN MEDPARTNERSHIP POUR 2013

En ce qui concerne le Projet régional du MedPartnership, pour la majorité des partenaires d'exécution, 2013 sera la quatrième année de mise en œuvre. Le plan de travail détaillé et la liste provisoire des réunions seront présentés dans le projet de «plan de travail 2013» en vue d'une discussion et d'une approbation au quatrième Comité directeur.

Les recommandations de l'évaluation à mi-parcours seront essentielles dans l'établissement des orientations d'avenir de MedPartnership, de 2013 à son achèvement. Alors que le rapport ne sera pas finalisé avant le début de 2013, il est prévu qu'une deuxième prolongation, sans coût supplémentaire, sera recommandée au quatrième Comité directeur, probablement jusqu'à août 2015, les activités sur le terrain devant être achevées d'ici la fin de 2014. Cela est dû en partie à la lenteur du démarrage d'un aussi grand projet qui compte une dizaine de partenaires d'exécution (dont les activités ont débuté en 2010) et les retards dans les démonstrations liés aux changements politiques dans la majorité des pays participants, en 2011 et 2012.

La majorité des activités au sein de la composante 1 (GIZC, GIRE et gestion des aquifères) sont sur la bonne voie, même si le processus de planification des ressources côtières et de l'eau est lent par nature, afin d'assurer la maîtrise nationale et la participation des parties prenantes, et donc les démonstrations en Algérie, au Monténégro et le plan conjoint Buna/Bojana (Monténégro et Albanie) bénéficieront de la prolongation d'un an pour être entièrement terminées et approuvées. Les principaux résultats attendus pour 2013 comprennent la finalisation et l'adoption du rapport régional d'évaluation des risques et incertitudes pour les aquifères côtiers méditerranéens, et les rapports nationaux sur l'état des zones humides côtières tributaires des aquifères côtiers ; l'élaboration des stratégies nationales de GIZC et des PAN pour le Monténégro et l'Algérie et les lignes directrices finales pour la gestion intégrée des zones côtières, des rivières et des aquifères, seront prêtes à être publiées et diffusées. La mise en œuvre des 12 projets de démonstration aura déjà progressé tandis que les activités de réplication seront également lancées en 2013, avec un accent particulier sur les activités de gestion du littoral, de l'eau douce et des aquifères et les lignes directrices seront déjà développées.

Dans la composante 2, les démonstrations TEST-Med de l'ONUDI sont déjà achevées et, même si les travaux seront revus à la hausse de façon significative, cela sera fait dans le cadre d'un projet sœur, SWITCH-Med («Passage vers une consommation et des modes de production plus durables en Méditerranée»), afin de lancer la mise en œuvre en 2013. S'agissant des démonstrations prioritaires du PAN, les réformes politiques seront élaborées pour la gestion des boues de phosphogypse (Tunisie), le contrôle du chrome et des DBO de tanneries (Turquie), le recyclage des huiles de graissage et de régénération (Algérie) et le recyclage de batteries au plomb (Syrie). Afin de faire progresser les activités de gestion écologiquement rationnelle des équipements, des stocks et des déchets contenant ou contaminés par des PCB dans les sociétés nationales d'électricité, des analyseurs de PCB ont été fournis aux pays afin de développer des inventaires qui constitueront la base du plan d'élimination des PCB.

Dans la composante 3, le WWF-MedPO a achevé son travail d'amélioration de la gestion de six aires marines protégées. La Commission Européenne fournit un cofinancement supplémentaire de 1,6 millions d'euros pour soutenir davantage la gestion et la création des AMP au Maroc, en Algérie, en Libye, en Tunisie, en Égypte et au Liban (à exécuter par le WWF-MedPO et CAR/ASP).

Plusieurs activités importantes seront lancées et achevées en 2013 en ce qui concerne la gestion de projet, la coordination, la communication, la participation des ONG et la réplication (Composante 4). Le quatrième Comité directeur de MedPartnership fournira l'occasion de discuter et d'adopter non seulement le rapport MTE et la réponse de gestion, mais aussi les activités finales en vue de la promotion de pratiques de réplication. Le MedPartnership participera à la 7ème Conférence FEM IW pour présenter les leçons tirées des trois dernières années d'exécution, le court documentaire MedPartnership et l'application iPad mise à jour. Il s'agira, en particulier, de s'assurer que tous les pays disposent du soutien requis en matière de coordination interministérielle dès 2013, mais aussi d'assurer la viabilité future des plans adoptés. UPM et MED POL achèveront leur activité commune portant sur l'évaluation de la mise en œuvre du PAN PAS-MED, et finaliseront une publication sur l'état de mise en œuvre du PAN jusqu'ici. Un agent en finance durable sera recruté afin d'aider les pays concernant les options de financement durable pour les priorités des PAN restantes

identifiées. Cela sera achevée par une publication similaire par le CAR/ASP sur l'état de mise en œuvre de PAS-BIO.

La proposition de projet portant sur l'«Intégration de la variabilité et du changement climatique dans les stratégies nationales en vue de la mise en œuvre du Protocole GIZC en Méditerranée» sera pleinement mise en œuvre en 2013, en même temps que les projets de démonstration en Croatie et en Tunisie, et le rapport initial sera discuté avec les pays participants lors du quatrième Comité directeur, en vue d'être adopté.



ANNEXES

ANNEXE 1. RÉCAPITULATIF DES PROJETS DE DÉMONSTRATION DU PROJET RÉGIONAL

Les projets pilotes ont été élaborés pendant la phase préparatoire du projet régional, en 2006. Ils étaient initialement 32 et étaient axés sur les priorités des PAS et des PAN, mais au cours de la révision du projet, en 2009, et des négociations avec les pays, ce nombre s'est accru jusqu'à 79 démonstrations.

Liste des démonstrations du projet régional depuis 2010.

Pilote/Démonstration	Sites des projets pilotes/de démonstration	n° de Démo.
Composante 1: Promotion des approches intégrées de la mise en œuvre des PAS et des PAN: GIZC, GIRE et gestion des aquifères côtiers.		
Évaluation des risques et des incertitudes liés aux aquifères côtiers méditerranéens (PHI-UNESCO Activité 1.1.1.1)	Maroc (Lagune de Nador et aquifère de Bou Areg)	1
Cartographie de la vulnérabilité des aquifères côtiers (PHI-UNESCO Activité 1.1.1.2)	Croatie (source karstique de Novljanska Zrnovnica et aquifère côtier de Pula) Tunisie (Gar El Melah)	3
Plan de zone côtière: Plan conjoint GIZC et GIRE, intégrant eaux souterraines/aquifères (CAR/PAP Activité 1.2.2.1; GWP-Med Activité 1.3.3.1); PHI-UNESCO Activité 1.1.2.2	Albanie/Monténégro (Buna/Bojana zone côtière)	1
Plan de zone côtière: Plan de GIZC intégrant eaux souterraines/aquifères (CAR/PAP Activité 1.2.1.1; PHI-UNESCO Activité 1.1.2.2)	Algérie (zone côtière de Reghaïa)	1
Gestion durable des aquifères et des sols côtiers (PHI-UNESCO Activité 1.1.2.4)	Tunisie (oasis de Gabès)	1
Mise en œuvre d'applications en éco-hydrogéologie pour la gestion et la protection des zones humides côtières (PHI-UNESCO Activité 1.1.2.5)	Maroc (zone humide côtière du fleuve Martil)	1
Préparation des stratégies nationales de GIZC et PAN (CAR/PAP Activité 1.2.1.1)	- Albanie (zone côtière) - Algérie (zone côtière)	2
Atelier régional sur les Stratégies nationales de GIZC et les plans d'action (CAR/PAP Activité 1.2.1.1)	- Istanbul	1
Étude de cas relative aux répercussions nationales de la ratification du Protocole GIZC sur les cadres nationaux juridiques et institutionnels (CAR/PAP Activité 1.2.1.2)	- Croatie	1
Progression de la planification GIRE au niveau des bassins fluviaux dans l'Est de la Méditerranée (GWP-Med Activité 1.3.3.2, à confirmer)	Liban et Syrie: fleuves/rivières Oronte/Assi et/ou Al Kabîr (à confirmer)	1

Composante 2: Pollution due à des activités situées à terre, y compris les polluants organiques persistants: mise en œuvre du MED-PAS et des PAN correspondants

Sous-composante: 2.1. Facilitation des réformes législatives et de politique générale pour le PAS MED

2.1.1. Projet pilote sur la gestion des boues de phosphogypse provenant de la production d'engrais phosphatés	Tunisie	1
2.1.2. Projet pilote sur le chrome, les éléments nutritifs et la DBO dans les tanneries	Turquie (Buyuk Menderes, Izmir)	1
2.1.3. Projet pilote sur le recyclage et la régénération des huiles lubrifiantes usées	Algérie	1
2.1.4. Projet pilote sur le recyclage des piles/accumulateurs au plomb	Syrie(Damas)	1
Sous-composante 2.2. Transfert de technologies écologiquement rationnelles (TTER)	Tunisie (Tunis, Sfax, Sousse) Maroc (Tanger, Tetouan) Égypte (Alexandrie, baie de El Mex, Abou Quir)	43 (7 sectors)

Sous-composante 2.3. Gestion écologiquement rationnelle du matériel, des stocks et des déchets contenant des PCB ou contaminés par ces derniers dans les compagnies nationales d'électricité des pays méditerranéens

Projets de démonstration pour améliorer le programme de gestion des PCB et faciliter l'application des Plans nationaux de mise en œuvre (PIN) et MED-PAS	Albanie (Tirana), Égypte (Alexandrie), Libye et Syrie(Damas)	4
--	--	---

Composante 3. Conservation de la diversité biologique: mise en œuvre du PAS BIO et des PAN correspondants

Sous-composante 3.1: Conservation de la biodiversité marine et côtière dans le cadre de la mise en place d'un réseau méditerranéen d'aires marines protégées (AMP)

3.1.2 Identification et planification de nouvelles AMP afin d'étendre le réseau régional et de renforcer sa représentativité écologique en Albanie, Croatie, Monténégro et Tunisie	- AMP de Karaburuni, Albanie - Ile de Vis, Croatie - Ile Katici, baie de Kotor, Monténégro - Iles Kuriat, Tunisie	4
3.1.2.7: Projet de démonstration - Libye: Dossier environnemental pour un réseau national d'AMP en Libye (CAR/ASP et WWF-MedPO)	Libye: - WWF- MedPO, à Ain Al Ghazalah et golfe de Bomba - CAR/ASP, à Farwa, Garra, El kouf, Ain El Ghazella	1
3.1.3. Gestion améliorée des aires marines protégées:		
3.1.3.5 Projet de démonstration Turquie (WWF-MedPO)	Turquie (ASP de Kas-Kekova)	1
3.1.3.6 Projet de démonstration Algérie (WWF-MedPO)	Algérie (Parc national de Taza)	1
3.1.3.7 Projet de démonstration - Croatie: Plans de gestion et de suivi-évaluation pour les AMP existantes (WWF-MedPO)	Croatie (Lastovo, Mijet, Telascica, Brijuni, Kornati)	1

3.1.4 Assurer la durabilité financière des réseaux d'AMP nationaux et régionaux

3.1.4.2: Projet de démonstration – Tunisie. Création de l'Unité de gestion de l'AMP de Cap Négro-Cap Serrat, élaboration de son plan économique et identification de mécanismes financiers durables pour les AMP (WWFMedPO)	Tunisie (AMP du Cap Négro – Cap Serrat)	1
3.1.4.3: Projet de démonstration sur les mécanismes de durabilité financière pour au moins trois nouvelles AMP dans différents secteurs (CAR/ASP)	Monténégro, Croatie, Albanie et Tunisie	4
Sous-composante 3.2: Promotion de l'utilisation durable des ressources halieutiques dans le cadre d'approches écosystémiques de la gestion		
3.2.2.2 Mise au point et démonstration de solutions de réduction des prises accessoires d'espèces protégées/menacées de poisson et d'invertébrés et/ou de vertébrés emblématiques	Tunisie	1
3.2.3: Appui à la participation des pêcheurs à la surveillance et à la gestion des AMP du littoral	Maroc ou Tunisie	1

TOTAL DES PROJETS PILOTES/PROJETS DE DÉMONSTRATION

79



ANNEX 2. ABBREVIATIONS AND ACRONYMS

Français	Anglais	Signification
ACCOBAMS	ACCOBAMS	Accord sur la Conservation des Cétacés de la Mer Noire, de la Méditerranée et de la zone Atlantique adjacente, conclu sous l'égide de la Convention sur la Conservation des Espèces Migratrices appartenant à la Faune Sauvage
Adriamed	Adriamed	Coopération scientifique pour le soutien à une gestion responsable des pêches compatible avec l'approche écosystémique des pêches en mer Adriatique
AECID	AECID	Agence espagnole de coopération internationale pour le développement
MTD	BAT	Meilleure technologie disponible
DBO	BOD	Demande biochimique en oxygène
PGZC	CAMP	Programme de gestion de la zone côtière
DG	CEO	Directeur général
CDB	CBD	Convention sur la diversité biologique
OTNC	CBO	Organisation travaillant au niveau des collectivités
CdL	CdL	Conservatoire du littoral
CIRCE	CIRCE	Projet sur la variabilité et la prévisibilité du climat méditerranéen
COP	COP	Conférence des Parties
COPEMED	COPEMED	Cooperación Pesca Mediterráneo (Coopération pour la pêche en Méditerranée; FAO)
CAR/PP	CP/RAC	Centre d'activités régionales / Production plus propre
AEP	EAF	Approche écosystémique des pêches
EastMed	EastMed	Zone de la Méditerranée orientale, FAO
CE	EC	Commission européenne
EIE	EIA	Évaluation de l'impact environnemental
VLE	ELV	Valeur limite d'émission
PEV	ENPI	Politique européenne de voisinage

ANNEX 2. ABBREVIATIONS AND ACRONYMS

Français	Anglais	Signification
NQE	EQS	Norme de qualité environnemen- tale
GER	ESM	Gestion écologiquement ratio- nnelle
TER	EST	Technologie écologiquement rationnelle
UE	EU	Union européenne
IEE UE	EUWI EU	Initiative européenne pour l'eau (UE)
FAO	FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FFEM	FGEF	Fonds français pour l'environnement mondial
FEM	GEF	Fonds pour l'environnement mon- dial
CGPM	GFCM	Commission générale des pêches pour la Méditerranée
SIG	GIS	Système d'information géographique
GWP-Med	GWP-Med	Partenariat mondial de l'eau-Médi- terranée
H2020 CB/MEP	H2020 CB/MEP	Horizon 2020 - Renforcement des capacités/ Programme méditer- ranéen pour l'environnement
AE	IA	Agence d'exécution
GIZC	ICZM	Gestion intégrée des zones côtières
FI BM	IF WB	Fonds d'investissement (Banque mondiale)
INFO/CAR	INFO/RAC	Information et communication environnementale des Centres d'activités régionales
GTI	IWG	Groupe de travail intégratif
GIBV	IRBM	Gestion intégrée des bassins ver- sants
ISARM	ISARM	Gestion des ressources des aquifères transnationaux
ISPRA	ISPRA	Institut supérieur italien pour la protection et la recherche dans le domaine de l'environnement (Istituto superiore per la protezione e la ricerca ambientale)

ANNEX 2. ABBREVIATIONS AND ACRONYMS

Français	Anglais	Signification
UICN	IUCN	Union internationale pour la conservation de la nature
EI	IW	Eaux internationales
GIRE	IWRM	Gestion intégrée des ressources en eau
GEM	LME	Grand écosystème marin
S&E	M&E	Suivi et évaluation
PAM	MAP	Plan d'action pour la Méditerranée
APMC	MCPA	Aire protégée marine et côtière
CMDD	MCSD	Commission méditerranéenne du développement durable
IEE MED	MED EUWI	Composante méditerranéenne de l'Initiative européenne pour l'eau
MedMPA	MedMPA	Projet régional pour le développement des aires marines et côtières protégées dans la région méditerranéenne (CAR/ASP)
MEDPAN	MEDPAN	Réseau des gestionnaires des aires marines protégées de Méditerranée
MEDPOL	MEDPOL	Programme de surveillance et de recherche en matière de pollution de la Mer Méditerranée
MedSudMed	MedSudMed	Évaluation et surveillance des ressources halieutiques et des écosystèmes pour la mise en œuvre de l'AEP au centre-sud de la Méditerranée
TTER MED	MED TEST	Transfert de technologies écologiquement rationnelles pour la Méditerranée
MIO-ECSDE	MIO-ECSDE	Office méditerranéen d'information pour l'environnement, la culture et le développement durable
AMP	MPA	Aire marine protégée
FASM	MTF	Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée
PAN	NAP	Plan d'action national
ONG	NGO	Organisation non gouvernementale
SNGIZC	NICZMS	Stratégies nationales de GIZC
PNMO	NIP	Plan national de mise en œuvre

ANNEX 2. ABBREVIATIONS AND ACRONYMS

Français	Anglais	Signification
CDP	NPOs	Coûts des déchets de production
CAR/PAP	PAP/RAC	Centre d'activités régionales / Programme d'actions prioritaires
PCB	PCB	Polychlorobiphényles
BEP	PIR	Bilan d'exécution de projet
UGP	PMU	Unité de gestion de programme
POP	POPs	Polluants organiques persistants
CAR	RAC	Centre d'activités régionales
PAS	SAP	Programme d'action stratégique
PAS-BIO	SAP-BIO	Programme d'action stratégique pour la conservation de la diversité biologique marine et côtière en Méditerranée
PAS-MED	SAP-MED	Plan d'action stratégique visant à combattre la pollution due à des activités menées à terre dans la région méditerranéenne
SINP	SINP	Institut d'État pour la protection de la nature, Croatie
PME	SMEs	Petites et moyennes entreprises
CAR/ASP	SPA/RAC	Centre d'activités régional /Aire spécialement protégée
SUNCE	SUNCE	Association croate pour la nature, l'environnement et le développement durable
AT	TA	Assistance technique
ADT	TDA	Analyse diagnostique transfrontalière
UpM	UfM	Union pour la Méditerranée
PNUE	UNEP	Programme des Nations Unies pour l'environnement
PAM/PNUE	UNEP/MAP	Plan d'action pour la Méditerranée du Programme des Nations Unies pour l'environnement
PHI-UNESCO	UNESCO-IHP	Programme hydrologique international de l'UNESCO
ONUDI	ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
USD	USD	Dollar des États-Unis d'Amérique
BM	WB	Banque mondiale

Le Partenariat Stratégique pour le Grand Écosystème Marin de la Méditerranée (MedPartnership) est une initiative rassemblant de grandes organisations (régionales, internationales, non gouvernementales etc.) et des pays riverains de la Mer Méditerranée, dans le but de protéger l'environnement marin et littoral de la Méditerranée.

Le MedPartnership est constitué de deux composantes complémentaires :

- Le Projet régional, mené par le PNUE/PAM, et
- le Fonds d'investissement (ainsi que Med Durable) mené par la Banque Mondiale.

Ces composantes visent à assurer une approche stratégique et coordonnée afin de catalyser les réformes de politique générale, législatives et institutionnelles, et les investissements nécessaires.

Le MedPartnership est mis en œuvre dans les pays suivants, éligibles au FEM : Albanie, Algérie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Égypte, Liban, Libye, Maroc, Monténégro, Palestine, Syrie, Tunisie et Turquie.

Le MedPartnership est financièrement soutenu par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et d'autres donateurs, notamment l'Union Européenne et tous les pays participants, et travaille en étroite association avec d'autres initiatives régionales pertinentes, telles que l'initiative Horizon 2020, visant à dépolluer la Méditerranée; la Politique maritime intégrée européenne, etc..

Ensemble pour la Mer Méditerranée

Imprimé sur papier recyclé avec de l'encre respectueuse de l'environnement